

Magazine de **MOOREA**

Le magazine de tous les résidents de Moorea

Projets immobiliers
Rencontre avec le Maire de Moorea Maiao

Rencontre avec le
Vice-président Jean-Christophe BOUISSOU

Le PLOMB
Attention DANGER !

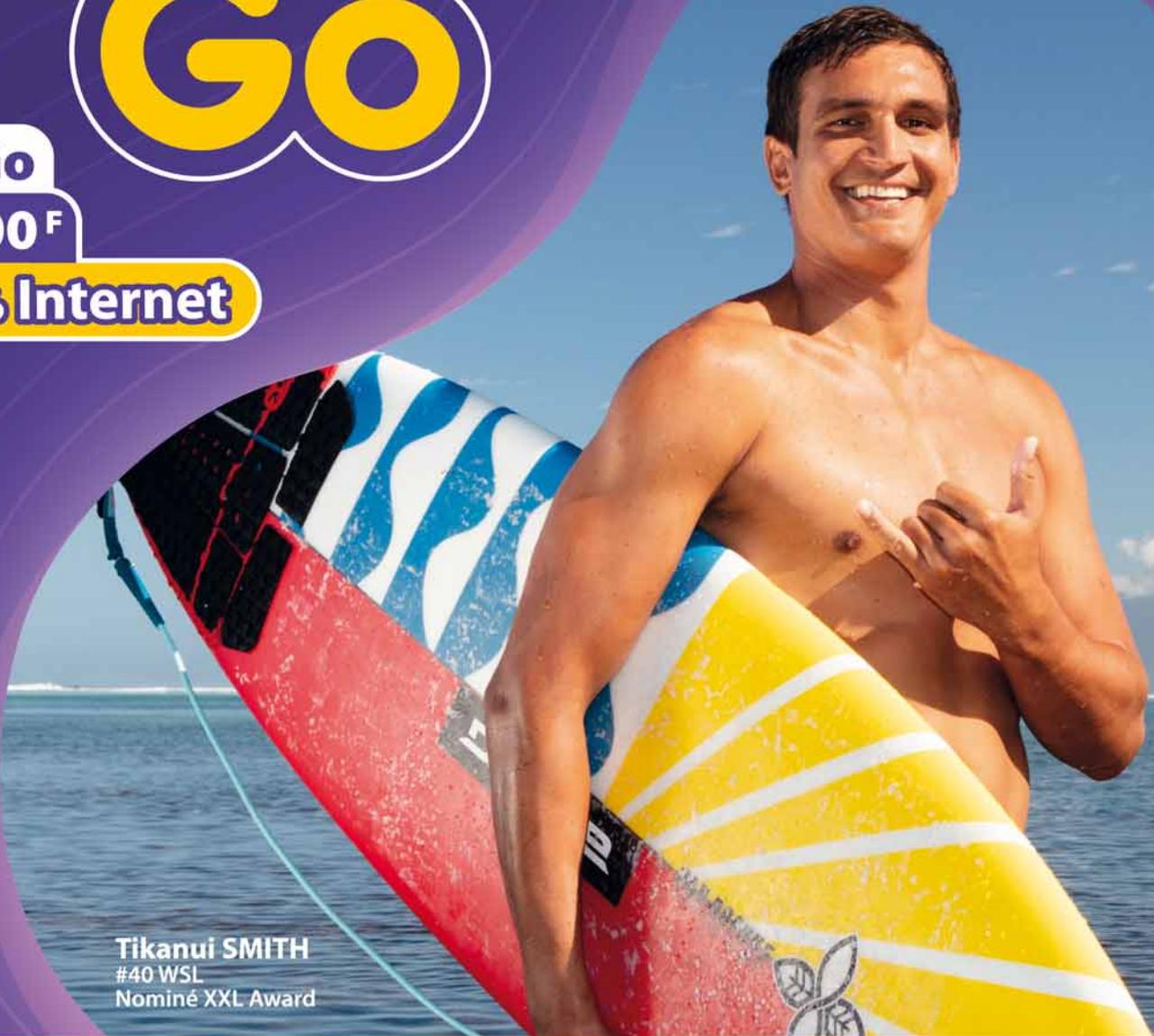
TRIMESTRIEL GRATUIT N°68 DÉCEMBRE 2021

Vini Surf'n Go

3 Go

1 000 F

100% Internet



Tikanui SMITH
#40 WSL
Nominé XXL Award

Partagez vos meilleurs moments avec le plus grand réseau 4G de Polynésie !

La nouvelle carte prépayée Vini Surf'n Go, c'est 3 Go d'Internet mobile pour seulement 1 000 F !
C'est simple, immédiat et sans abonnement !

Suivez votre conso et rechargez à votre rythme avec votre application Vini & Moi, ou grâce aux recharges Vini en envoyant les 14 chiffres au dos de votre recharge par **SMS au 7002**.

200F

200 Mo

500F

1Go + 2Go
Soirs & WE

1 000F

3Go + 2Go
Soirs & WE

2 000F

8Go + 2Go
Soirs & WE



VINI

Partageons l'innovation

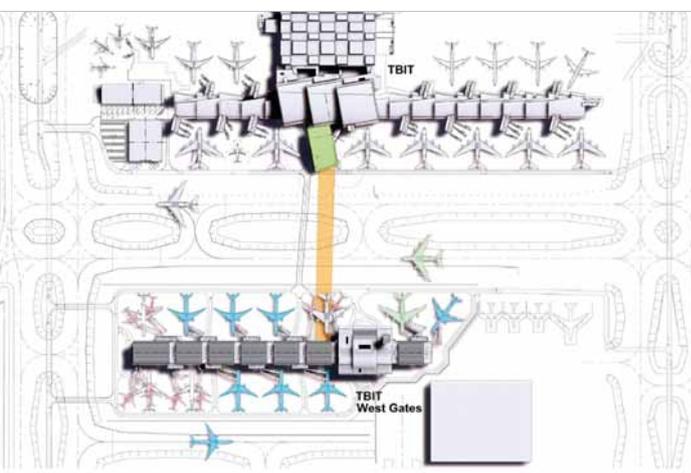
Sommaire

ÉCONOMIE - SOCIÉTÉ
ENVIRONNEMENT
DIVERS

n° 68



- 6 - 10 Interview du Vice-Président Jean-Christophe BOUISSOU
12 - 13 Institut thérapeutique Éducatif et Pédagogique de Moorea.
14 - 15 Programme de Prévention et de sensibilisation
16 - 18 Interview du maire de Moorea-Maiao E. HAUMANI.
19 *La Ora Na* ! Nouvelle émission de Tahiti Tourisme



- 20 - 23 Air France News
24 - 25 Perspectives pour la saison chaude 2021- 2022
26 - 27 TEREVAU PITI Présentation du salon VIP
28 - 29 GOTZ - Sortie du 12e album de PITO MA
30 -32 D.R.M. Pêche - Les dangers liés à l'usage du plomb
34 - 36 DGAE - Infos consommateurs et patentés

- 38 - 40 MANUTEA - À la conquête de la capitale des Gaules
41 - 43 MAKATEA - l'escalade avec Michel VEUILLET
44 - 45 Polynésienne des Eaux
46 - 47 Traitement des déchets - Projets communaux
48 - 49 FENUA MA Tortue d'Or 2020
50 Numéros utiles



Décembre 2021

Informatique & Multimédia

Services bureautiques - SAV



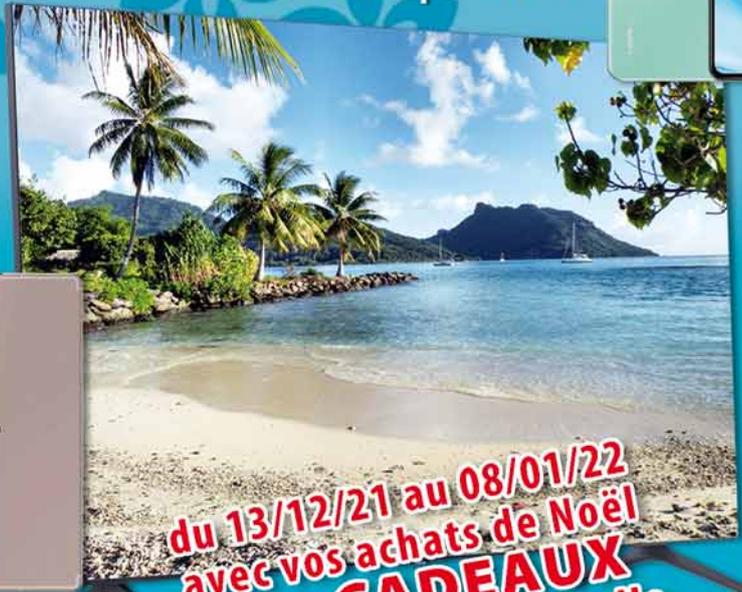
Le SPÉCIALISTE
sur MOOREA

Smartphones



Ordinateurs

Tablettes



TV

du 13/12/21 au 08/01/22
avec vos achats de Noël
des CADEAUX
Ouverture exceptionnelle
le samedi 18 décembre
jusqu'à 17h00

Toute l'année,
de nombreux produits
en avant première sur le territoire !!!
Samsung, OnePlus, Xiaomi,
les derniers smartphones
disponibles dès leur sortie en Europe.
Les prix de Tahiti sans vous déplacer
Service Après-vente sur place

Une équipe
compétente et accueillante
pour vous conseiller
et vous aider



PRÉPAYÉS
RECHARGES

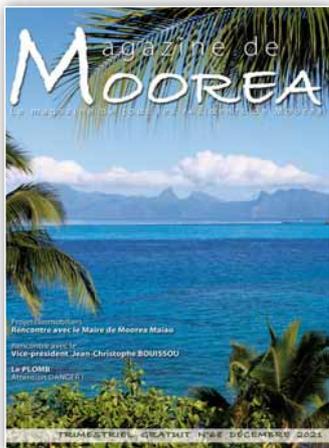


Ao Api - Moorea
Centre Raehau - Maharepa
Tél. : 40 564 999

[aoapi.moorea](https://www.facebook.com/aoapi.moorea)

Ouvert du Lundi au Vendredi 8h30 à 17h00
et le Samedi 8h30 à 12h00





Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs ;

Ces dernières semaines, différents mouvements d'humeurs envers des projets immobiliers qu'ils soient lotissements, hôtels, grandes surfaces..., ont agité les réseaux sociaux. Afin de vérifier si les allégations étaient fondées sur des faits ou des rumeurs, nous avons rencontré le Vice-président en charge de l'Urbanisme, Jean Christophe BOUISSOU et le Maire de Moorea Maiao Evans HAUMANI qui sont tous deux à même de traiter les dossiers au niveau administratif pour l'obtention des permis de construire.

Il semblerait que toute cette agitation sur les réseaux sociaux soit basée, pour la plupart des affirmations, uniquement sur des rumeurs, peut-être que lesdits projets se concrétiseront un jour ou bien resteront-ils à jamais des « je sais de source sûre », mais aujourd'hui il n'y a rien de concret, si ce n'est des personnes qui s'opposent à tout projet de développement sur Moorea, de plus il serait appréciable que ces collectifs arrêtent de dire, qu'ils parlent « au nom de la population de Moorea » qui comptait plus de 13 000 inscrits aux dernières élections municipales.

Il est bien évident que la préservation de l'environnement de Moorea est primordiale, mais il est aussi indispensable de développer l'économie l'île, au risque de la voir devenir une île dortoir, aujourd'hui près de 40 % de la population active doit franchir le chenal quotidiennement pour aller travailler. Il est également important de rappeler qu'actuellement Moorea enregistre un taux de chômage de 23 %, supérieur à la moyenne du fenua (21 %) et allant même jusqu'à 42 % pour les 20/29 ans, il est donc nécessaire de recréer de l'emploi notamment dans le secteur de l'hôtellerie et du commerce au risque de voir le tissu social se déliter et certains jeunes partir à la dérive comme nous avons pu le constater ces derniers mois avec de la violence, de la drogue, des vols.

Désormais la puissance des réseaux sociaux est telle, qu'elle permet à tout le monde et très souvent sous couvert d'anonymat de donner son avis sur tout et n'importe quoi, surtout quand ils ne connaissent pas le sujet. Mais les rumeurs à force d'être répétées deviennent pour certains des vérités !

Nous vous proposons ces interviews du Vice-Président Jean-Christophe BOUISSOU et du Maire de Moorea Maiao Evans HAUMANI afin que vous puissiez vous faire une opinion fondée sur la parole de ceux qui sont en charge de la gestion des dossiers évoqués sur les réseaux sociaux.

Nous vous rappelons que notre magazine n'est pas un organe de presse municipale, nous sommes indépendants et nous cherchons simplement à présenter les faits pour équilibrer le débat.

Vous retrouverez également vos rubriques habituelles "vie pratique" (DRM, Air France, Terevau Piti, Manutea, Polynésienne des Eaux, DGAE ...).

La rédaction profite de ce dernier éditorial de l'année pour vous présenter ses meilleurs vœux de Santé, Bonheur et Prospérité pour 2022.

La rédaction

Directrice de publication

C. MESSAC

Conception & Réalisation

INFO CONCEPT

BP 99 Maharepa

98728 Moorea

Tél.: 87 73 93 60

Email : infoconcept@mail.pf

www.magazinedemoorea.com

Crédits photos

Pacific Photo

Tropical Architecture

Google Earth

Tahiti Tourisme

Air France

Météo france

GOTZ

DRM

123rf

Manutea

Michel VEUILLET

Polynésienne des Eaux

FENUA MA

Impression

Polypress Seripol

Tirage

3 000 exemplaires

Dépot légal à parution

Les points de vue ou opinions exprimés dans les interviews et articles sont ceux des intervenants et ne représentent pas nécessairement les opinions de la rédaction du Magazine de Moorea.

Rencontre avec Jean-Christophe BOUISSOU Vice-Président du gouvernement Polynésie Française, Ministre du logement, de l'aménagement, en charge des transports interinsulaires.

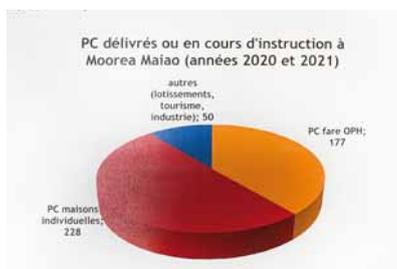
Suite aux différents mouvements de contestations sur les réseaux sociaux concernant les éventuels projets immobiliers de Moorea, nous avons rencontré Jean-Christophe BOUISSOU, nouvellement nommé Vice-Président, qui de par ses fonctions ministérielles est certainement le meilleur interlocuteur pour faire la vérité entre les rumeurs et les faits réels.



Le 4 novembre dernier, Le Vice Président a présenté la Zone de développement prioritaire de Moorea en tant que Ministre de l'Aménagement. La conférence s'est déroulée en présence également du Directeur de la construction et de l'aménagement, Bernard AMIGUES, du Directeur de l'aviation civile de la Polynésie française, Georges PUCHON, du Directeur de l'habitat et de la ville, Oraihoomana TEURURAI, du Directeur de l'Office Polynésien de l'Habitat, Moana BLANCHARD, du Directeur de l'Agence d'aménagement et de développement durable des territoires de Polynésie, Olivier SOLARI, du Directeur de la maîtrise d'ouvrage de l'OPH, Bruno MARTY, et d'une représentante de la Direction polynésienne des affaires maritimes, Orama LEHARTEL.

Le Schéma d'aménagement général de la Polynésie française (SAGE), a reconnu le fort potentiel de développement économique et touristique de la commune de Moorea – Maiao.

Grâce à son paysage naturel très préservé et sa proximité avec l'aéroport international de Faa'a, le Gouvernement a décidé de proposer la création d'une zone d'aménagement et de développement prioritaire sur la commune de Moorea – Maiao.



Le nombre d'autorisations de permis de construire en 2020 et en 2021, est de 228, pour les maisons individuelles, 177 pour les fare OPH et 50 pour les autres autorisations (Lotissements, tourisme, industrie), démontre que l'essentiel de l'activité des autorisations de travaux immobiliers délivrées relève des constructions d'habitation.

Pour rappel, la politique publique de l'habitat 2021-2030 prévoit la production de 1 400 logements par an sur toute la Polynésie française, selon les besoins par archipel, avec la mise en place d'un dispositif réglementaire pour faciliter l'accession à la propriété.

L'objectif de la création de la zone d'aménagement et de développement prioritaire de Moorea, est de prévoir et de diversifier l'aménagement dans son ensemble.

Cet outil comprend évidemment le développement de zones pour la construction de logements, mais la vision est axée sur l'habitat dans son ensemble, incluant donc, aussi, la construction et l'exploitation hôtelière touristique, la création d'équipements publics, à vocation culturelle et de loisirs, et la mise en valeur d'espaces publics littoraux pour les sites suivants :

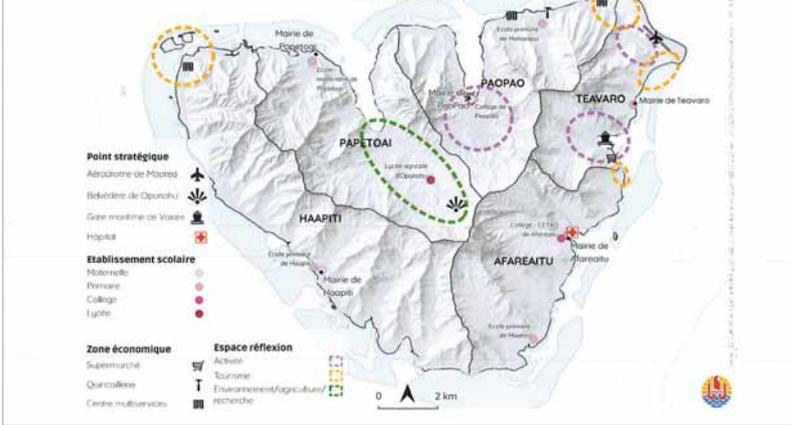
- Le domaine de Tahiamanu à vocation touristique ;
- Le port de Vaiare pour le développement de ses activités portuaires et l'aménagement d'une plage publique ;
- L'aéroport de Temae pour le développement de l'industrie et des services ;
- La zone à vocation touristique et hôtelière de Temae ;
- Le site du golf pour le développement du tourisme et de l'habitation résidentielle ;
- La baie de Cook à vocation touristique et culturelle ;
- Le fond de la baie de Cook à Paopao pour le développement du tourisme et de l'agriculture ;
- Le fond de la baie d'Opunohu à Papetoai pour le développement du tourisme, de la culture, de l'agriculture et de la recherche ;
- L'ancien club Med et les sites hôteliers dégradés situés à Haapiti pour le développement du tourisme et des activités touristiques
- Des sites dédiés et des emprises réservées autour de l'île de Moorea pour la mise en valeur d'espaces publics littoraux ;
- Sept sites remarquables pour des opérations d'habitat et d'aménagement de services de proximité.

Dans une démarche de concertation publique, et afin de recueillir un avis concerté sur les projets et programmes d'investissement à réaliser sur la ZDP multisites de la commune de Moorea – Maiao, le Conseil des ministres prévoit de créer un comité stratégique d'aménagement et de développement durable de la commune de Moorea – Maiao. Ce comité stratégique sera composé des membres suivants :

- le ministre de l'Aménagement ou son représentant, Président ;
- le maire de la Commune de Moorea – Maiao ou son représentant, Vice-Président ;
- le ministre des Finances et de l'économie ou son représentant, membre ;
- la ministre du Tourisme ou son représentant, membre ;
- le ministre de la Culture, et de l'environnement ou son représentant, membre ;
- les maires délégués de la commune de Moorea – Maiao ou leurs représentants, membres
- trois représentants de la société civile de la commune de Moorea – Maiao ou leurs représentants, désignés par délibération du Conseil municipal de la commune de Moorea – Maiao, membres ;
- le directeur de l'agence d'aménagement et de développement durable des territoires de la Polynésie française ou son représentant, en charge de la concertation entre les élus locaux et la population de la commune de Moorea – Maiao, membre.
- Le président du comité pourra inviter, à titre consultatif, toute personne dont les compétences seront utiles pour l'aide à la décision. De même, il pourra recourir à des organismes ou cabinets extérieurs pour toute étude nécessaire au projet.

Création de la ZDP multisites de Moorea-Maiao

Proposition d'espace de réflexion au développement économique de Moorea



-« Le gouvernement souhaite, par la création de cette ZDP, relancer en phase avec le SAGE, l'économie et inciter à la réalisation de programmes d'envergure profitables durablement aux Polynésiens.

L'intérêt particulier d'une ZDP réside dans la mise en œuvre d'un dispositif d'aide en faveur du développement de grands investissements comportant des équipements structurants pour la Polynésie française.

Le programme d'investissement agréé en Conseil des ministres est réalisé dans un délai de 5 ans pour un montant au moins égal à 15 milliards, les délais pouvant être prorogés à 10 ans si les investissements étaient supérieurs à 30 milliards Fcfp. »

Documentation
service Communication de la Présidence de la Polynésie Française

Interview

Magazine de Moorea

- Certaines associations contestent les modifications du PGEM réalisées dans le cadre de la ZDP ?

Jean-Christophe BOUISSOU

- « Les modifications qui ont été apportées par le gouvernement sont des modifications à la marge, après une séance de travail avec le Maire et ses équipes de techniciens qui ont travaillé sur ce nouveau PGEM. J'ai rappelé le fait qu'il ne pouvait pas y avoir d'instance pouvant décider à la place du gouvernement lorsque l'on écrit par exemple que les propositions d'évolution ou de modification au niveau du PGEM doivent faire l'objet d'un avis conforme de la CLEM, ça veut donc dire que le gouvernement doit se soumettre à une instance qui n'émane pas d'une institution ! Le Pays ne fonctionne pas de cette manière-là.

Que la commission locale donne son avis sur des espaces maritimes, c'est tout à fait normal, mais que l'on soit tenu par la position favorable ou défavorable c'est saugrenu. »

Les Zones de Développement Prioritaires, s'imposent au PGA et au PGEM.

-« Il est aussi important de rappeler que depuis le premier PGEM, qui a été ensuite remanié, il s'est passé un fait important, c'est la loi de Pays sur les Zones de Développement Prioritaires votée par l'Assemblée, les premiers textes ont été pris en 2014 et 2015 et d'autres textes de loi ont été votés par l'assemblée en 2017.

Les Zones de Développement Prioritaires, s'imposent au PGA et au PGEM, comme c'est le cas sur Punaauia, dans le cadre de la mise en place de la zone de développement prioritaire de Outumoro qui inclut à l'intérieur de cette zone, le village Tahitien qui s'appelait à l'époque le Mahana beach. La ZDP permet de déroger sur les principes et les règles d'urbanisme du PGA et du PGEM, cependant dans les ZDP, il y a un règlement local d'urbanisme qui s'applique après tout un cheminement qui comprend également la consultation de la population sous forme d'enquête publique, et dire que nous avons procédé à des modifications fondamentales c'est faux. »

Certains ont l'impression que la ZDP vient d'être créée ?

- « Nous avons le SAGE (Schéma d'Aménagement Général), qui permet de doter le Pays d'un cadre de référence en matière d'aménagement du Territoire, il y a aussi le plan de développement des archipels PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

Il y a tout un chapitre sur Moorea, il y a d'abord le principe d'avoir une visibilité en termes d'aménagement global de l'île et pas uniquement une zone pour un accès à la mer qui est quelque chose d'important, mais ce sont tous les accès publics à la mer, les zones d'activité économique c'est aussi le principe de créer une centralité au sein de cette île qui n'en comporte pas, c'est également définir des zones de développement prioritaires avec des règlements particuliers, notamment pour l'hôtellerie, le tourisme, mais aussi les questions du logement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable des IDV décline notre approche sur Moorea et les associations qui manifestent actuellement, je rappellerais que ce dispositif a été présenté aux élus en avril 2019, présentation suivie d'une consultation de la population.

Aujourd'hui, nous avons souhaité refaire un travail de communication et de formation d'où la rencontre avec le Conseil Municipal, il fallait que les élus soient totalement sensibilisés sur l'application du SAGE et du PADD et surtout afin de commencer à envisager un plan de développement et d'aménagement de toute l'île et que nous commençons à travailler sur la mise en place de ce comité stratégique (cf. page précédente) chargé de réfléchir avec l'ensemble des partenaires autour de la table.

Le Gouvernement a bien sûr intégré les communes associées et des acteurs qui seront choisis sur l'ensemble de l'île, c'est ce travail qui va bientôt démarrer. Je vais proposer un projet d'arrêté en Conseil des ministres, qui va définir la composition de cette commission stratégique après la délibération du conseil municipal qui va nous proposer les noms des personnes qui seront amenées à participer aux travaux.

Les collectifs ont l'impression d'être mis devant le fait accompli !

-« Pas du tout ! C'est le comité stratégique qui va mener ce travail de réflexion de partage, de débat, on peut élargir à tous les acteurs de Moorea qui souhaitent participer, je suis un homme de communication, j'aime beaucoup qu'il y ait un maximum de participants. »

« Nous allons définir ensemble ce que sera Moorea demain et comment les habitants pourront y vivre dans des conditions bien meilleures que celles qui existent aujourd'hui. »

.../...

.../... - « Si on parle de l'habitat, quelles sont les zones que nous maîtrisons aujourd'hui, quelles sont les zones à maîtriser, que propose t-on pour faciliter l'accès à la propriété foncière ? Ce sont ces éléments qui sont mis en avant par des protagonistes des mouvements d'humour que l'on connaît aujourd'hui.

Ces questions liées au foncier, et à une certaine forme d'inflation sur le prix du mètre carré à Moorea est-ce que c'est vrai ? Est-ce que ce n'est pas vrai, nous avons des chiffres à mettre en avant et nous serons en mesure d'expliquer aussi notre position.

Dire que nous allons surtaxer la plus value immobilière c'est un non-sens, il suffit de se pencher sur la question et de s'apercevoir que toute augmentation de la taxe qui est déjà de 20 % aujourd'hui avec une application à 100 % de l'assiette sur les 5 premières années et un abattement sur les 5 années suivantes pour atteindre finalement zéro taxe au bout de 10 ans.

Augmenter cette taxe en passant de 20 à 40 %, c'est pousser le vendeur à surenchérir sur le prix de vente pour récupérer ce qu'il souhaite avoir comme marge, donc ce n'est pas une solution et ce n'est pas ça qui permettra de faire baisser les prix du m2 en fonction des zones sur Moorea. Il faut une politique active d'aménagement du territoire et d'aménagement de terrain qui pourra se structurer notamment au moyen de la société d'aménagement que nous allons mettre en place, et avec l'agence d'aménagement du développement durable qui va nous permettre de définir les futures zones destinées à l'habitat, car nous n'aborderons pas uniquement la problématique du logement, mais aussi le cadre de vie des habitants, le transport, la voirie, l'assainissement.

La question de l'assainissement de l'île de Moorea se pose aujourd'hui, et c'est essentiel, car nous n'allons pas faire les mêmes erreurs que par le passé où sur Tahiti nous nous sommes intéressés que tout dernièrement à l'assainissement. Il faut y penser aujourd'hui, et mettre ce qu'il faut en termes de budget pour aider Moorea à assainir ses eaux usées et surtout à les traiter. Toutes ces questions vont bien au-delà du Mana que l'on peut ressentir dans une zone comme Temae que j'affectionne tout particulièrement pour y être venu en famille à de nombreuses reprises. »

« Il faut trouver, avec la population, des réponses aux revendications légitimes, en l'occurrence dans le cadre du premier travail qui a été réalisé par Olivier SOLARI et son agence, nous avons défini plusieurs dizaines de points d'accès à la mer et d'aménagement tout autour de l'île avec des zones de parkings qui pourraient être réalisés sur des zones maîtrisées par le Pays. »

Aujourd'hui peut-on dire que les revendications du collectif de Moorea ne sont basées que sur des rumeurs ?

- « Nous n'avons absolument aucun dossier transmis à la Direction de la Construction de l'Aménagement qui est sous ma tutelle, et je crois savoir qu'il n'y a pas de dossier déposé à la Mairie de Moorea.

Je n'ai jamais eu de communication d'un quelconque projet ou même de plan ou de préplan d'un hôtel et d'occupation du sol. Tout ce que je sais c'est que des discussions se tiennent encore avec le propriétaire du site de Temae qui souhaite manifestement le vendre à un chef d'entreprise polynésien connu de la place et qui s'intéresse à ce terrain, car il est propriétaire de l'hôtel qui est adjacent, la vente est en cours, je n'ai pas

plus d'informations, je ne suis pas le notaire.

Je voudrais faire une parenthèse, car évidemment en tant que membre du gouvernement j'ai beaucoup de retours sur ce qui se dit sur les réseaux sociaux et là aujourd'hui, on dit tout et n'importe quoi, je peux comprendre au regard des manifestations qui s'organisent sur Moorea, qu'on ait tendance à vouloir grossir le trait afin que ça devient caricatural voire mensonger.

Il n'y a pas à l'intérieur des textes sur les ZDP, notamment la Loi de Pays et les Arrêtés d'application, une mesure de défiscalisation, j'entends parler de défiscalisation locale doublée d'un certain nombre de mesures incitatives.

Oui, il y a des mesures incitatives, si on veut attirer des investisseurs, qu'ils soient locaux ou de l'extérieur, il faut mettre un cadre incitatif, par exemple, les exonérations d'importation d'intrants ou de matériaux de construction pour les besoins du projet, c'est le cas pour les droits d'enregistrement, c'est aussi le cas pour une exonération sur 5 ans du paiement de l'impôt sur les sociétés, car en règle générale, une affaire qui se crée ne rapporte pas dès les premières années, surtout dans l'hôtellerie, mais la défiscalisation ne fait pas partie de ces mesures.

Aller dire que ce sont les pouvoirs publics qui vont payer 70 % à 80% du coût du projet c'est mensonger et fallacieux.

Le collectif force le trait à l'extrême pour, avant tout, amener le plus de monde dans leur manifestation, ce n'est que de la manipulation. Je crois que dans la vie on ne réussit jamais par le mensonge, y compris une opération qui arbore les contours de la protection de l'environnement et venir mentir aux gens pour essayer d'obtenir et solliciter le soutien à mon avis le bâton qui risquerait de se retourner contre eux.»

Pensez-vous que l'inflation immobilière est due à la prolifération des locations saisonnières ?

- « Il y a le phénomène Airbnb, qui permet aux propriétaires de faire de la location occasionnelle en louant une chambre ou un logement cela a été fortement encouragé, quel que soit le bord politique depuis un certain nombre d'années, je me rappelle même d'Oscar TEMARU qui proposait à sa population de Faa'a de libérer une chambre ou un logement afin d'accueillir des touristes chez eux, c'est ça le Airbnb.

Moorea est une île très prisée au niveau touristique il y a beaucoup de gens font du Airbnb, il y a aussi ce qu'on appelle la location saisonnière, et les locations meublées, et des villas avec des tarifs plus attractifs que l'hôtel lorsque l'on est en famille ou entre amis.

Il est certain que les locations à des fins uniquement touristiques bloquent le marché de la location immobilière pour la population qui a besoin de se loger, mais on ne peut pas dire que c'est un élément inflationniste, car ce sont des structures hôtelières qui participent aux nombres de chambres offerts dans le domaine du tourisme.

Pour régler ce problème et permettre la facilité à la fois à la propriété foncière et à la location maîtrisée, nous avons déterminé avec le Pays et l'Agence de développement, un certain nombre de grands domaines au niveau de Moorea.

Après des études préalables et la validation par la ZDP et l'adaptation du PGA nous allons très certainement aménager des parcelles viabilisées comme nous le faisons aujourd'hui dans les îles. »



MILLESIME

Vins, Spiritueux, Bières, Épicerie fine

Votre premier magazine
Millésime,
pour rendre
les fêtes inoubliables



120 pages
de suggestions

Rencontres avec des vignerons,
les vins de fêtes, les nouveaux
spiritueux, la gastronomie...

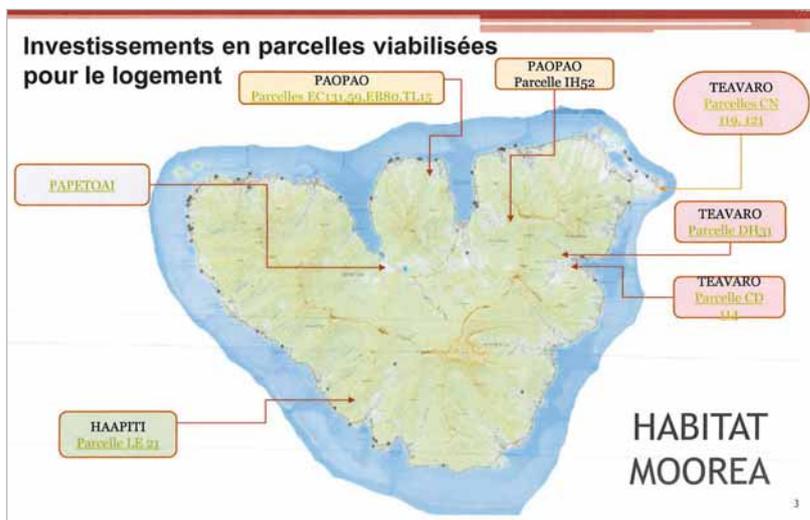


L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

DISTRIBUÉ PAR **MILLESIME** PUNAAUIA Centre cial du Lotus - PAPEETE Centre Vaima - ARUE à côté du magasin Vaiata PK 4,4

NOUVEAU ! MILLESIME est aussi à TARAVAO – centre Tauhere

☎ 40 46 35 20 📍 Millésime Tahiti 🌐 www.millesime.pf



« Le foncier est rare, il faut le rendre disponible, l'aménager pour permettre aux gens d'acheter ou de louer pour accéder à la propriété.

Nous avons 17 opérations en cours qui permettent d'accéder à la propriété foncière par de la location-accession, sur Moorea les parcelles peuvent être de 600, 800 ou 1 000 m² en fonction de l'application du PGA et moyennant un loyer très accessible calculé selon les conditions de revenu des acquéreurs.

Nous allons cibler la tranche sociale et intermédiaire, car il ne faut pas oublier les jeunes qui démarrent dans la vie qui ont un salaire moyen ne leur permettant pas de contracter un prêt auprès d'une banque et d'acheter un terrain. »

La Banque des territoires est une direction de la Caisse des dépôts et consignations créée en mai 2018.

- « Ce dispositif permet aux personnes de construire ensuite leur logement, soit directement, soit s'ils ont peu de moyens, en passant par l'OPH et les OLSP.

Plusieurs centaines de parcelles vont être mises en place, nous allons confier ce travail à la société d'aménagement qui est en cours de constitution et qui sera chargée de recevoir les transferts de foncier de la part du Pays, de procéder à des acquisitions foncières au travers de prêt consenti par la Banque des Territoires qui va nous accompagner dans tous ces financements. Nous pouvons faire baisser de plus de 50 % voire 60 % le niveau du loyer d'accession au logement intermédiaire et devenir propriétaires au bout de 5 ans. Pour ce qui concerne le social ce sont des terrains avec des loyers en accession à la propriété sur une durée d'une dizaine d'années, nous ferons en sorte que les loyers en accession soient inférieurs à 20 000 xpf par mois.

Une part de la population ne peut pas accéder aujourd'hui à la propriété, le gouvernement va faire en sorte que demain, cela leur soit enfin possible.

Pour la tranche intermédiaire, la loi de défiscalisation métropolitaine couplée avec la loi de défiscalisation locale fixe le seuil de revenu maximum à 3,5 SMIG soit un peu plus de 500 000 xpf par ménage, c'est une bonne cible, ce qui n'empêche pas, à côté, de céder du foncier sur le marché libre pour des gens qui ont des revenus supérieurs, mais dans ce cas la société d'aménagement du Pays réalisera les viabilisations des terrains et nous allons autoriser cette société à affecter une marge minimale sur les cessions de manière que ce soit toujours abordable, y compris pour des personnes qui ne répondent pas aux critères sociaux ou intermédiaires.. »

L'inflation de l'immobilier baissera dès que nous inonderons le marché de l'immobilier sur Moorea avec 500 lots dans les prochaines années, nous avons déjà commencé à étudier des parcelles qui pour certaines font quelques centaines d'hectares parfois 30 ha ou 15 ha, c'est plusieurs centaines de parcelles qui vont être proposées aux habitants, nous allons juguler le marché en le tirant par le bas et par une concurrence entraînant ainsi la baisse du prix du m². »

Pensez-vous que des projets seraient nécessaires à la création d'emplois ?

- « Il faut bien sûr recréer de l'emploi dans un certain nombre de secteurs dont la construction, les emplois liés aux services, le secteur primaire, dans l'industrie. Moorea a besoin d'une zone d'activité et c'est grâce à l'installation et à la création d'entreprises, même de petites que l'on pourra créer des emplois, c'est avec ce regard que nous avons établi des priorités sur plusieurs années. Au-delà de l'emploi c'est aussi une question de responsabilisation à tous les niveaux pas uniquement au niveau des dirigeants du Pays, ni au niveau de la Commune, ou des associations, mais au niveau de tout un chacun y compris les syndicats, force est de reconnaître quand même qu'un certain nombre d'hôtels ont fermé suite à des actions syndicales, par exemple pour la fermeture de l'Hôtel Hilton sur Faa'a, ça a duré plusieurs mois jusqu'au moment où le chef d'entreprise a jeté l'éponge, c'est ce qui s'est passé un tout petit peu sur Moorea. On se rappelle des raisons qui ont amené M. Dick BELLEY à fermer son hôtel. »

Ne pensez-vous pas que mouvement de contestation du collectif de Moorea, généré et alimenté par les réseaux sociaux, ne serait-ce pas davantage un mouvement politique qu'environnemental ?

- « Le Président de la FAPE Winiki SAGE a souhaité me voir, je l'ai rencontré il y a quelques semaines, il est venu accompagné des responsables des associations de Moorea, j'ai cru reconnaître M. BONNO, et d'autres y compris le pasteur de Teavaro. Nous avons discuté, j'ai répondu à un certain nombre de questionnements, j'ai écouté également les propos des représentants des associations de Moorea et je les ai très clairement informés du projet et de l'approche du Pays, partagée avec la Commune, pour aménager l'ensemble de cette île.

J'entends dire, qu'il n'y a jamais eu de rencontre, c'est un mensonge par omission, quand ils disent qu'ils n'ont jamais rencontré les autorités. J'ai également écouté le Pasteur de Teavaro et j'ai compris que ses griefs au regard du projet Paetou, je lui ai expliqué que c'était un permis de terrassement qui avait été octroyé, qu'il n'y a pas de permis de construction sur le terrain ; dès lors que le PGA autorise quelqu'un à réaliser des travaux de terrassement, je ne peux pas interdire quelque chose qui n'a aucune motivation, ni économique, ni sociale, nous verrons plus tard ce que le promoteur voudra construire dessus, mais s'il veut faire une belle villa avec un accès à la mer c'est son terrain, il fera ce qu'il voudra.

J'ai bien compris que pour le pasteur, son problème était les travaux, car il habite à proximité, je peux le comprendre, mais je ne peux pas gérer des problèmes individuels des uns et des autres, il transpose ses griefs personnels sur un mouvement environnemental concernant l'accès à la plage de Temae, il faudrait lui poser la question, comment est-ce que l'on peut faire grand écart de ce type.

J'ai donc reçu cette délégation et il serait important qu'ils le disent et que les gens le sachent.»



Grand choix de moulinets
pour la pêche au gros de marque **PENN, OKUMA** ...
À des prix très compétitifs



Kayak VIKING
de fabrication Néo-Zélandaise, disponible en 4 couleurs.
À partir de **59 000 xpf TTC**



Large sélection
de cannes à pêche
pour la traine,
pour le récif,
PENN, OKUMA

Combos
comprenant
canne + moulinet
À partir de
11 000 xpf TTC



Paddle AQUA MARINA

Fabriqué en Métropole, disponible en 5 couleurs.
Fourni avec sa pompe, sa rame et un sac de transport.
À partir de **55 900 xpf TTC**



Petits prix
sur les moteurs
SUZUKI

30 cv et 15 cv 2 temps
2,5 cv 4 temps

NAUTISPORT Moorea - Galerie commerciale de Champion Toa Moorea de Vaiare

HORAIRES : Lundi 12h00 à 18h00 - Mardi au Samedi 7h00 à 18h00 - Dimanche 8h00 à 12h00

Tél : 40 56 20 20 Email: sup.moorea@nautisport.pf

Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (I.T.E.P)

Depuis ces dernières années, l'association « Taatiraa Huma no Moorea-Maiao » a ciblé ses actions en faveur des enfants, des adolescents, des jeunes adultes ou des adultes présentant un handicap mental et/ou moteur. Aujourd'hui les problématiques sociales ou familiales conduisent des jeunes à vivre des situations d'extrême souffrance pouvant les pousser à se retrouver dans la rue, livré à eux-mêmes, sans protection, sans cadre affectif et éducatif.

L'expérience et les pratiques en termes d'éducation spécialisée démontrent que les carences éducatives et affectives massives dont sont victimes certains jeunes entraînent une déficience intellectuelle qui peut s'accompagner de troubles du comportement. Il apparaît indispensable de pouvoir « récupérer » et « soigner » ces jeunes pour éviter qu'ils ne se retrouvent en situation de handicap et/ou d'exclusion sociale.

C'est dans ce cadre d'intervention et pour répondre à la mission de protection de l'enfance que l'association « Taatiraa Huma no Moorea-Maiao » s'est proposée de créer un établissement dans le respect de la personne et par la recherche de réponses adaptées aux situations des personnes les plus menacées dans leur développement.

Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique permet une prise en charge de jeunes qui, suite à des « malmenages » psychosociaux dans leurs milieux d'origine présentent :

- Des arrêts de développement harmonieux,
- Des refus d'apprentissage,
- Des comportements inadaptés aux exigences sociales,
- Des conduites « as- » et/ou « anti- » sociales.

Ce nouveau type d'établissement rassemble une communauté éducative où chacun est amené à être acteur du projet éducatif. La diversité des membres constituant l'équipe s'exprimera dans des interventions multiples et complémentaires.

Association « Taatiraa Huma no Moorea-Maiao »

Aujourd'hui, sur Moorea, l'offre de prestation au service et au bénéfice des enfants, des adolescents, des jeunes adultes ou adultes en situation de handicap et de leur famille est bien réelle, reconnue et de qualité avec :

- La Permanence Educative Médicale Spécialisée « Fare Moe Tini » qui accueille 25 enfants.
- Le centre d'accueil pour les jeunes adultes en situation de handicap « Fare Arii » qui prend en charge 30 adultes, et le Service de Suivi et d'Intervention à Domicile (SSID).



Cet établissement est destiné à l'accueil de 6 enfants en internat et 6 en semi-internat, âgés de 4 à 12 ans, présentant des troubles de la conduite du comportement. Ils pourront bénéficier d'un parcours personnalisé conjuguant les actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.

Le bâtiment, situé sur le Motu de Temae appartient au Pays qui a financé les travaux de réhabilitation.



Ce projet qui date d'une dizaine d'années a pu commencer à prendre forme en 2018.

C'est avec les soutiens du Ministère M.F.A (Ministère de la Famille, des Affaires sociales et de la condition féminine en charge de la lutte contre l'exclusion), de la Direction de la D.S.E.E (Direction des Solidarités, de la Famille et de l'Égalité) et du partenariat avec l'Association pour l'Éducation et l'Insertion Sociale (AEIS) dont le siège se situe à BORDEAUX que l'association « Taatiraa Huma no Moorea Maiao » est à nouveau une force d'innovation en proposant la création de ce premier ITEP en Polynésie française.

L'I.T.E.P de Moorea, du fait de sa triple action, thérapeutique, éducative et pédagogique, constitue une réponse originale à la situation particulière des jeunes qui mettent souvent les institutions traditionnelles en difficulté, et parfois en échec : la famille, l'école et de manière conséquente la société.



Une équipe de huit éducateurs, bachelier ou titulaire d'un BTS, recrutée sur Moorea disposant de toutes les qualités nécessaires à la prise en charge de ce public s'est préparée pour être opérationnelle dès l'ouverture de l'ITEP de Moorea.

Cette nouvelle équipe est déjà engagée dans une démarche pour développer ses compétences en suivant un programme de formation théorique et pratique précis et rigoureux.

Un chauffeur, une maîtresse de maison, deux veilleurs de nuit, un cuisinier et un comptable, également de Moorea, ont rejoint l'équipe d'éducateurs.

Toute l'équipe participe aux finitions des travaux afin que la maison soit prête pour l'ouverture prévue courant décembre.

Une orientation vers les I.T.E.P. est le plus souvent envisagée,

lorsque les interventions des professionnels et services au contact (école, santé, social...) de l'enfant n'ont pas antérieurement permis la résolution de ces difficultés psychologiques.

Il convient de remarquer que d'une façon générale, les ITEP ne sont pas adaptés à l'accueil d'enfants et adolescents autistes ou présentant des troubles psychotiques prédominants, ou des déficiences intellectuelles importantes, qui requièrent d'autres modes d'éducation et de soins, et qui pourraient souffrir de la confrontation avec des jeunes accueillis en ITEP.

« Ce sont les difficultés psychologiques des enfants ou des préadolescents, qui constituent le premier élément d'indication vers l'ITEP. Leur intensité et leur caractère durable en constituent un des éléments essentiels. Les manifestations perturbant la scolarisation et la socialisation, qu'elles s'expriment sur un mode d'extériorisation ou de retrait, ne sont pas d'ordre passager, circonstanciel ou réactionnel.

Il s'agit de symptômes liés à des difficultés psychologiques importantes qui perdurent.

Les enfants ou les préadolescents concernés sont par ailleurs engagés dans des processus complexes d'interactions entre leurs difficultés personnelles, leur comportement et leur environnement, et sont en situation ou risque de désinsertion familiale, scolaire ou sociale ;

Ce processus handicapant implique nécessairement la mise en œuvre de moyens éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques conjugués pour restaurer leurs compétences et potentialités, favoriser le développement de leur personnalité et rétablir leur lien avec l'environnement et leur participation sociale. Cette approche interdisciplinaire constitue une des spécificités des ITEP.

Trois dimensions interagissant dans une visée soignante, il s'agit pour les professionnels intervenants auprès des jeunes de rassembler et partager leurs compétences, d'établir des outils transversaux, d'exploiter ensemble les éléments spécifiques à chacune des disciplines, de décider ensemble, de rassembler des points de vue pour dégager des objectifs communs, de comparer nos observations afin de repérer les dominantes de comportement qui émergent et pouvoir identifier ainsi l'approche clinique et technique répondant au plus près des besoins ou de la problématique de la personne au centre du projet.

Ainsi l'équipe pluridisciplinaire doit créer un environnement expérimental pour le jeune. Dans cet environnement le jeune va faire des rencontres, manipuler, interpeller, reproduire pour s'y approprier les enseignements à tirer. Il va alors se construire un système de limites, de références et de valeurs.

Le travail de l'équipe pluridisciplinaire va être d'accompagner le jeune dans cette expérimentation, de l'amener à réfléchir à ses actes, leurs conséquences et ce qui en a été compris. Cela permettra au jeune d'accepter « l'autre » en tant que personne et faisant limite à ses prétentions. »

L'ITEP de Bordeaux encadre la formation des éducateurs de Moorea.

Du fait du caractère innovant de ce projet en Polynésie, le tutorat d'une association métropolitaine a été recherché dès 2018 et il a pu se concrétiser suite à la mise en contact par le ministère de la Solidarité avec une association métropolitaine AEIS (Association pour l'Éducation et l'Insertion Sociale) qui gère plusieurs ITEP notamment à Bordeaux.

De nombreux échanges ont eu lieu entre la conseillère auprès de la Ministre de la Famille, une représentante de l'Association « Taatiraa Huma no Moorea-Maiaio » et des représentants de l'AEIS pour une mise en commun d'informations, de conseils, d'expériences et de pratiques professionnelles.

Une convention de partenariat, Association « Taatiraa Huma no Moorea-Maiaio » et AEIS a été signée en mars 2021 par Madame SACHET ministre de la Famille, des Affaires Sociales, en charge de la lutte contre les exclusions et la Directrice des Solidarités, de la Famille et de l'Égalité.

Cette convention institue notamment la mise en place d'un comité de pilotage qui a permis des transferts de compétence pour le centre de Moorea démarre le mieux possible.

Ainsi, le Directeur de l'ITEP de Bordeaux a mis en place une formation de l'équipe d'éducateurs qui travaillera, dès la fin de cette année, auprès des enfants .



« Programme de prévention et de sensibilisation dans les quartiers prioritaires »

Des actions communales co-financées par le contrat de ville

Depuis plusieurs années la Commune de Moorea-Maiao mène d'importants efforts pour faire face aux problématiques de santé publique. En partenariat avec le contrat de ville de l'agglomération de Papeete, plusieurs actions sont menées tout au long de l'année en faveur de la population de Moorea-Maiao et coordonnées par la cellule de prévention communale.

Ces actions ont pour objectif de « Promouvoir la Santé à l'échelle communale, à travers la mise en œuvre d'actions agissant favorablement sur les comportements des personnes, leurs environnements et leurs conditions de vie »



Prévention des risques à vélo

Il s'agit de développer la prévention et la sensibilisation liées à la sécurité des jeunes des quartiers circulant à vélo. Une semaine de sensibilisation animée par la commune sur le « Savoir Rouler à Vélo » s'est tenue du 25 au 29 octobre 2021 dans chaque commune associée. Plus de 69 jeunes ont pu bénéficier de cette formation. Elle vise la participation active et la sensibilisation des jeunes cyclistes à un comportement responsable et citoyen à vélo.



Pour clôturer la semaine de prévention vélo, la commune a organisé pour la 4ème édition sa « RUN & BIKE » le samedi 30 octobre 2021 à la plage de Temae en partenariat avec la cellule de promotion santé et de la Fédération Tahitienne de Triathlon.

Cette course de loisir permet également de favoriser et de promouvoir l'activité physique autour du vélo, une alimentation saine mais aussi pour permettre aux participants de se retrouver, de sortir, d'échanger surtout après des mois difficiles suite à la crise sanitaire.



Faa'ati Moorea 2022

La commune de Moorea-Maiao souhaite poursuivre ses actions en matière de prévention routière avec ses partenaires (gendarmerie, santé, équipement, associations, etc.) notamment le « Faaati Moorea » et l'action « Halte à la prise de risque ». Il est également prévu de poursuivre les actions de proximité du comité de prévention des accidents sur la voie publique (CP-AVP). Cet évènement tant attendu par les jeunes de l'île n'a pas pu se faire l'année dernière à cause des restrictions sanitaires.



Halte à la prise de risques

Cette action vient compléter les orientations et les actions déjà mises en place par le comité des accidents sur la voie publique de Moorea. En effet, au vu de son rapport et des perspectives du comité, la sensibilisation et l'attribution de formations gratuites au permis de conduire sont nécessaires afin de réduire le nombre de jeunes conducteurs sans permis et une évolution vers un changement de comportement.

Ces stages interviennent à un moment de leur existence où ces jeunes entrent dans la vie active, commencent à travailler, doivent se déplacer. Des concours viennent récompenser l'assiduité des jeunes participants avec de nombreux lots à gagner dont des formations au permis de conduire offertes, un voyage, un scooter ou encore des casques.



Prévention de la délinquance, sensibilisation jeunesse et activités sportives

Une mission multi-institutionnelle d'une semaine sur l'île de Maiao s'est déroulée du 22 au 26 novembre 2021. Elle avait pour objet d'aller à la rencontre de la jeunesse de Maiao. Il s'agissait d'organiser des activités sportives et culturelles en journée et des ateliers de sensibilisation et de prévention en soirée. En effet les jeunes de Maiao sont livrés à eux-mêmes et manquent cruellement de référents pour les accompagner et les encadrer. C'est pourquoi il est prévu également d'identifier des personnes-ressources et ainsi voir la possibilité de créer une association pour la continuité de cette première action. La commune a pour volonté de faire venir les jeunes de Maiao au prochain Heiva de Moorea en 2022.



Prévention noyade

Formation à la sécurité en chasse sous-marine

La chasse sous-marine est un sport qui se pratique et se transmet de génération en génération et depuis le plus jeune âge. Chez les jeunes sa pratique est en constante augmentation qui se confirme lors de nos formations avec plus de 50 % des stagiaires mineures. En 2020, deux formations ont été organisées sur Moorea sur les 22 stagiaires formés, 15 étaient âgés de moins de 16 ans soit plus de la moitié des participants.

Nous souhaitons poursuivre nos actions de formation et de sensibilisation afin de prévenir des accidents, et de donner au plus grand nombre les bons gestes et bons réflexes afin de sauver un maximum de vies, car les accidents mortels perdurent et l'année 2020 a été une fois de trop une année noire avec 9 morts dont 2 sur Moorea.



Des compétences et des valeurs mises en avant chez nos jeunes



J'apprends à nager J'apprends à ramer J'apprends à sauver J'apprends l'esprit d'équipe J'apprends en m'amusant

Stage sport - santé

Au mois d'octobre dernier, sur Temae dans le cadre du projet sport/santé, un stage de natation a été proposé aux enfants des quartiers prioritaires. Ce stage ouvert aux enfants de 5 à 11 ans a permis de mettre en avant une réelle demande de la part des familles dans le besoin de mettre en place des cours de natation pour que les enfants puissent apprendre à nager, ainsi qu'un réel intérêt dans l'apprentissage des gestes de premiers secours et de sauvetage aquatique. Une deuxième édition du projet sport/santé sera proposée, sous forme de stage de vacances scolaires pour former et suivre 24 enfants issus des quartiers prioritaires de Moorea.



VENTE D'AGRÉGATS AUX PROFESSIONNELS ET AUX PARTICULIERS



LOCATION D'ENGINS TRAVAUX VRD



Location d'engins à l'heure à partir de 5 000 xpf ou au forfait sur devis.



Livraison à partir d'1 m³ pour tous types de matériaux de construction, de terrassement ou de voirie.

Grand choix de granulométrie.



Des matériaux pour enrochements sont également disponibles.



Interview

Suite aux différents appels à la mobilisation sur les réseaux sociaux, contre la multiplication de projets immobiliers sur Moorea, nous avons rencontré le Maire de Moorea Maiao, Evans HAUMANI, pour faire le point sur les différentes allégations.



Evans HAUMANI, Maire de Moorea-Maiao

Magazine de Moorea
- *De nombreuses réactions circulent sur les réseaux sociaux concernant les projets immobiliers sur Moorea, où en sont ces projets ?*

Evans HAUMANI

- « Les réseaux sociaux peuvent être un véritable défiloir. Je peux comprendre les appréhensions de ma population, et les gens qui manifestent, c'est certainement dû à un manque de communication mais au bout d'un moment il faut aussi discerner le vrai du faux.

Sans dossier concret déposé, aucune étude et instruction ne peuvent débiter.

Dès que les projets commencent à se préciser, les services communaux communiquent l'information à la population.

Lorsque les projets doivent faire l'objet d'une étude d'impact à l'environnement, la population a la possibilité d'émettre des doléances lors de l'enquête publique. C'est à ce moment-là qu'il faut se manifester.

À ma connaissance, les projets en cours sont :

- le lotissement Faratea à Paopao (42 logements),
- une pension à Tiaia (Ulala Beach – 14 unités),
- Hôtel du Golf de Temae (153 chambres),
- un lotissement à Afareaitu (14 logements), et
- 3 projets de terrassements à Vaiare (Paetou).

- *Que pouvez-vous nous dire sur le projet de rachat des terres du Sheik Enani et l'avenir de la plage de Temae ? Pourquoi la commune ou le Pays n'ont pas exercé leur droit de préemption sur cette emprise ?*

Evans HAUMANI :

- « J'ai appris récemment que la SA du domaine de Temae est désormais contrôlée, depuis le 10 novembre 2021, par M. Louis WANE.

Une partie du domaine est grevée d'un emplacement réservé pour un jardin public et d'un aménagement pour une route d'urbanisation. Toute modification ou suppression d'un

emplacement réservé devra respecter les dispositions posées par le code de l'aménagement. À ce jour, je vous confirme qu'il n'y a pas de projet ni de demande de permis de construire déposés auprès des services de la commune de Moorea-Maiao. Pour rappel, à cet endroit (Temae) le PGA prévoit une zone touristique à vocation hôtelière décidée par les précédentes mandatures il y a des années. Le Pays dispose également d'un foncier important dans cette zone, et je retiens de mes derniers échanges avec le Pays que ce foncier territorial pourrait être partiellement utilisé pour faire une extension de la plage publique.

En ce qui concerne le recours à la préemption, cela implique d'avoir les fonds nécessaires et l'acquisition doit servir un but d'intérêt général. Par ailleurs, la chambre territoriale des comptes nous a recommandé d'avoir un projet pouvant en partie rentabiliser l'achat. Il est clair que la commune n'a pas les fonds nécessaires. Compte tenu de l'intérêt porté par des investisseurs étrangers, je suis plus rassuré que ce soit un local qui achète ce terrain plutôt qu'un étranger.

- *Les opposants aux projets de développement dénoncent une inflation des prix de l'immobilier à Moorea, qu'en pensez-vous ?*

Evans HAUMANI :

- « Il est vrai, que suite à la fermeture de plusieurs hôtels il y a un manque de chambres sur l'île et que par conséquent, le phénomène des locations saisonnières semble nécessaire pour répondre à la demande des touristes ou des résidents voulant séjourner sur Moorea.

J'ai demandé à mes services, en collaboration avec le service du tourisme, de recenser le nombre de ces locations, nous arrivons à plus de 700 logements ou faré soit plus de 2000 lits. Si aujourd'hui ce phénomène permet de répondre à l'attente des touristes, il est évident que les revenus générés par ce type d'activité sont beaucoup plus lucratifs que des locations à l'année pour des résidents. Ceci explique peut-être cela.



Plage de Temae
Projet hôtel du Golf
Terrassement à Teavaro

Lorsque Moorea était encore une île à vocation touristique avant de devenir une île dortoir.

Les services communaux contrôlent la conformité de ces locations par rapport à la Loi et aux règles fiscales en vigueur avec une obligation de déclaration en Mairie et au service du Tourisme, car il y en a encore qui ne sont pas déclarées et hors normes.

Je constate que parmi les opposants au développement des projets de Moorea, certains pratiquent cette activité et participent directement à la hausse des prix des locations. D'autre part lorsqu'ils préconisent de ne pas vendre les terrains à des non Maohi, il serait intéressant de savoir qui vend ?

Avant de dénigrer les acheteurs potentiels surtout que là encore, plusieurs de ces opposants ont été les premiers à spéculer ou vendre leurs terres à des promoteurs pour des projets hôteliers ou des lotissements.

Le problème de l'inflation des prix de l'immobilier sur Moorea reste complexe et ne peut être expliqué uniquement par la construction de nouveaux lotissements ou d'hôtels.

L'emploi est une de mes priorités, je reçois tous les jours des administrés qui viennent me demander du travail, de la nourriture ou même de l'argent.

En un an j'ai reçu plus de 1000 demandeurs d'emploi, je les redirige vers des entreprises privées, car pour tous les chantiers qui se font sur l'île je demande aux entreprises qu'elles recrutent localement. Je suis étonné de voir que certaines de ces personnes se joignent aux manifestants contre les projets de développement de Moorea, pourtant pourvoyeurs d'emplois.

Au niveau de la Commune, et grâce au soutien du Pays, nous avons recruté des jeunes en CIS*, nous leur apprenons à cultiver le faapu pour favoriser l'auto-suffisance alimentaire.

Nous avons commencé à Papetoai avec un faapu bio sur des terrains municipaux. Nous allons rencontrer des représentants du Pays pour obtenir des nouveaux terrains afin d'aider ces jeunes à démarrer dans l'agriculture

notamment à Opunohu. Après quelques mois d'apprentissage, les stagiaires CIS ont acquis toutes les techniques et connaissances pour créer leur propre faapu à la maison et nourrir leurs familles.

Il y a plus de 20 ans, Moorea était une île à vocation touristique, avec le Club Med, le Moorea Village, l'Intercontinental, le Cook's Bay or ils ont tous fermé pour diverses raisons, soit au total une perte de plus de 1200 lits sur Moorea avec l'incidence économique que cela entraîne, non seulement pour le personnel qui travaillait dans ces établissements, mais aussi tous les emplois induits (prestataires, agriculteurs, pêcheurs, artisans, groupes de danse, etc.) et l'impact sur le tissu économique environnant (boutiques, restaurants...).

Il est difficile de comprendre pourquoi certains dénigrent les projets d'hôtels qui apportaient le plein-emploi.

Il est indispensable de créer de l'emploi sur Moorea, tout en restant vigilant sur les projets qui nous seront proposés.

- « *Que pensez-vous du projet du Pays de créer une zone de développement prioritaire (ZDP) multisites à Moorea ?* »

Evans HAUMANI :

Le Président du Pays, Edouard FRITCH, le Vice-Président Jean-Christophe BOUISSOU ministre du logement et de l'aménagement, et quelques membres du gouvernement ont pris la peine, et je les remercie, de venir rencontrer les membres du conseil municipal pour présenter les grandes lignes de ce développement multisites.

Aujourd'hui, à Moorea comme partout ailleurs, les gens ont besoin d'avoir un logement, ils ont besoin d'accéder à du foncier pas cher, mais aussi d'avoir un emploi. Moi, je souhaite un développement concerté pour Moorea.

Très prochainement, un comité stratégique d'aménagement et de développement durable sera mis en place pour la concertation.

Mon souhait est que les gens qui vivent à Moorea, travaillent aussi à Moorea.

Moorea ne doit plus être simplement une île dortoir !

L'objectif de l'équipe municipale est de créer des emplois; **aujourd'hui Moorea enregistre un taux de chômage de 23 %, supérieur à la moyenne du fenua (21%) et allant même jusqu'à 42% pour les 20/29 ans, il faut vraiment s'interroger sur leur devenir.**

* Le CIS (convention d'insertion sociale) permet aux foyers ne disposant d'aucun revenu de bénéficier d'une indemnité forfaitaire en contrepartie d'un travail d'intérêt général.



- Autre sujet brûlant, la présence des voiliers dans les baies de Moorea.
- « Le PGEM est un outil stratégique qui fixe les orientations stratégiques, pour passer ensuite à la répression, et il faut que les services du Pays prennent des arrêtés d'application.

Depuis le projet de révision du PGEM les services de la Commune sont en lien étroit avec le Pays pour accélérer la validation des arrêtés d'application, ce sont les services de la DPAM qui doivent entériner la décision en lien avec le document stratégique du PGEM, on espère l'application effective au cours de 2022.

Ce sujet est important, car il y a de vrais plaisanciers qui naviguent à travers le Pacifique, mais il y a également la plaisance résidentielle, et nous constatons qu'avec le temps, certains d'entre eux n'entretiennent pas leur voilier et l'abandonnent sur place, ils deviennent des épaves dangereuses pour la navigation, mais c'est aussi une pollution visuelle et environnementale.

C'est un problème difficile à résoudre, car l'identification des propriétaires est complexe et on en a besoin pour effectuer la destruction ou le démantèlement de leur bateau. Tous ces points expliquent l'importance de gérer au mieux la présence de ces voiliers dans nos eaux. »

98% des travaux initiés au cours de l'élaboration du PGEM sont issus de rencontres avec la population seule
2% proviennent des réflexions du Pays.

« Les quotas qui définissent le nombre de mouillage ont été fixés d'après les souhaits de la population, ce ne sont pas les élus qui ont décidé seuls, ce sont les usagers du lagon de Moorea qui les ont déterminés. En fonction des retours et des besoins les quotas pourront être revus sur demande du comité de gestion de l'espace maritime.

Après la publication de l'arrêté du Pays, nous missionnerons le Criobe pour plonger sur les emplacements actuels occupés par les voiliers pour faire un état des lieux, et voir l'incidence d'une telle occupation. »

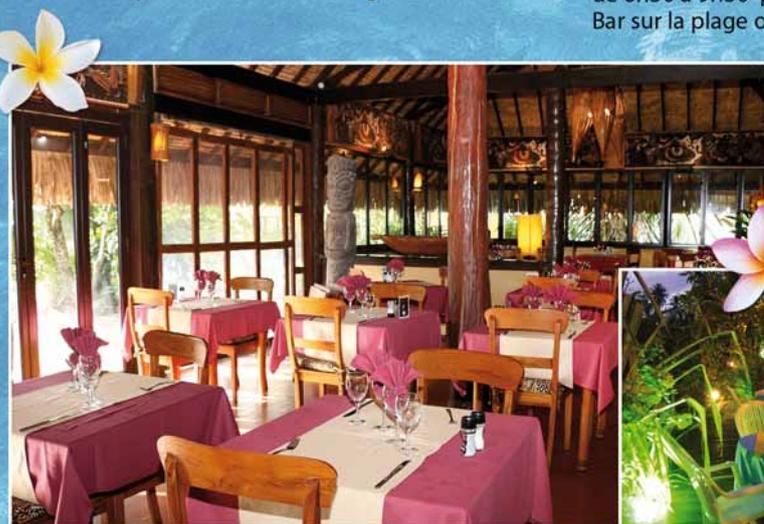


Tipaniers
moorea

Deux restaurants
à votre disposition tout au long de l'année



Le Midi, Le BEACH restaurant et sa vue imprenable sur le lagon de Haapiti pour un déjeuner décontracté ouvert tous les jours :
de 6h30 à 9h30 pour le petit déjeuner et de 12h00 à 14h15 pour le déjeuner
Bar sur la plage ouvert jusqu'à 19h00



Le Soir, le restaurant JARDIN
vous accueille dans son cadre plus intime
idéal pour les dîners romantiques.
ouvert tous les soirs à partir de 18h30

Venez découvrir sa carte de spécialités "Maison"



Renseignements
& Réservations :

Tél: 40 56 12 67

Mail: contact@tipaniers.pf
site : www.lestipaniers.com



Hotel Les Tipaniers Moorea



“IA ORA NA” est le nouveau concept de sensibilisation et de promotion présenté par Moana PONT LILLO en plateau et TIGA pour la partie immersion. Cette émission se décline en trois rubriques qui s'articulent autour d'un sujet principal basé sur une thématique donnée répondant à une valeur de la culture polynésienne ou à un point d'actualité.

Les quinze épisodes, de 15 à 18 minutes, seront présentés chaque semaine à partir de janvier 2022.

Trois rubriques, « L'invité plateau » « L'employé du mois » et « La touriste Pro », cette dernière partie consiste en une approche au sein d'une famille polynésienne, elle sera présentée par TIGA, qui interprétera le rôle d'une touriste à la recherche de la culture et de l'authenticité de la vie des Polynésiens, en participant à diverses activités telles que le tressage de paniers pour le Ma'a Tahiti ou bien la confection de Poe, ...

C'est le format le plus important de l'émission avec au moins 8 minutes au cours desquelles, TIGA, découvrira, le temps d'une journée, une personnalité, un trait de notre culture au travers le partage. Le but de ces séquences étant de montrer aux locaux, le potentiel humain qu'il développe et qui attire les touristes.

Le message, en phase avec la stratégie

de développement touristique, prend en compte que l'attrait des voyageurs n'est plus uniquement centré sur les plages, les bungalows sur l'eau, aujourd'hui, il faut travailler le fond : la culture, la population, ce qui fait notre spécificité en tant que polynésien.

Chaque émission reprend une thématique représentative de nos valeurs et traditions : l'accueil, la gastronomie, la nature, la danse, la plongée, l'écotourisme, l'artisanat, la spiritualité et la romance.

Les tournages ont débuté en juillet dernier, dans l'ensemble des archipels de la Polynésie française des Marquises aux Australes en passant par les Tuamotu, les Îles sous le vent et les Îles du vent avec un focus sur Moorea avec des randonnées dans une végétation luxuriante.

Le Tandem de l'émission :

Moeana PONT LILLO Miss Mahina 2019 et TIGA (Sophie Ducasse) connue pour ses participations à de nombreux programmes métropolitains dont « Échappées Belles » sur France 5. Elle a été également coprésentatrice avec Raphaël de Casabianca de l'émission « Le Village préféré des Français » au côté de Stéphane BERN sur France 2.

Tahiti Tourisme compte sur sa notoriété pour avoir une large diffusion sur les chaînes nationales et sur le réseau internet.

L'INVITÉ PLATEAU



Rencontre avec un professionnel qui présentera son parcours, son activité et comment il a fait face à la crise sanitaire. Il sera interviewé par Moeana sur son actualité liée au tourisme, en privilégiant un message institutionnel pour encourager les téléspectateurs à être solidaire du tourisme. Il proposera aussi des axes de réflexion ou des solutions pour continuer à développer le secteur touristique.

L'EMPLOYÉ DE LA SEMAINE



Il partagera son quotidien, ses valeurs ses adaptations au contexte de son métier lié à l'accueil.

Il s'agira généralement d'un jeune, dont le métier sera valorisé afin d'inciter ceux qui le regardent à s'engager sur la même voie. L'idée est de promouvoir les professionnels qui travaillent dans le tourisme en faisant d'eux des modèles de réussite.

LA TOURISTE PRO



L'immersion de TIGA au sein des familles polynésiennes a pour but de sensibiliser les acteurs du tourisme à l'importance de certains aspects de la culture locale (savoir-être, coutumes, pratiques ou produits) dans leur interaction avec les touristes, valorisant ainsi, la Polynésie au travers de ses singularités et de son authenticité qui la différencie des destinations concurrentes.

L'autre but important de cette rubrique est d'impliquer la population en rappelant la contribution qu'elle peut apporter au tourisme en préservant ses atouts.

Le regard de TIGA sur tous ces aspects positif et enrichissant au contact de la population permettra d'inciter d'autres touristes à venir vivre une expérience à travers le regard d'une « Touriste Pro ».

Émission hebdomadaire sur 15 semaines - Rendez-vous sur :

Polynésie la 1ère à partir du dimanche 9 janvier et TNTV à partir du lundi 10 janvier (en fin d'après-midi)

Depuis le 8 novembre les États-Unis ont réouvert leurs frontières aux voyageurs entièrement vaccinés.
 « Cette réouverture des frontières américaines est pour nous une excellente nouvelle que nous attendions, après 15 mois d'interruption des vols Air France entre Papeete et Los Angeles souligne Lionel RAULT, Délégué Air France KLM Polynésie française. La clientèle américaine est fidèle à la marque Air France et à celle de notre partenaire Delta. Notre ambition est de restaurer, le plus rapidement possible, la confiance auprès de nos clients confrontés à des annulations successives en raison des restrictions sanitaires. Nos passagers ont aussi manqué au Fenua et c'est avec une immense joie que nous les retrouvons pour aider à la reprise économique du Territoire dans le respect des mesures sanitaires applicables. »

« En 15 mois, les modalités du transit à Los Angeles ont beaucoup évolué avec notamment la livraison des portes Ouest (West Gates) du terminal international, jetée supplémentaire adossée au Terminal international Tom Bradley (TBIT). »

« Découvrons ensemble la nouvelle extension du terminal international Tom Bradley (TBIT) »

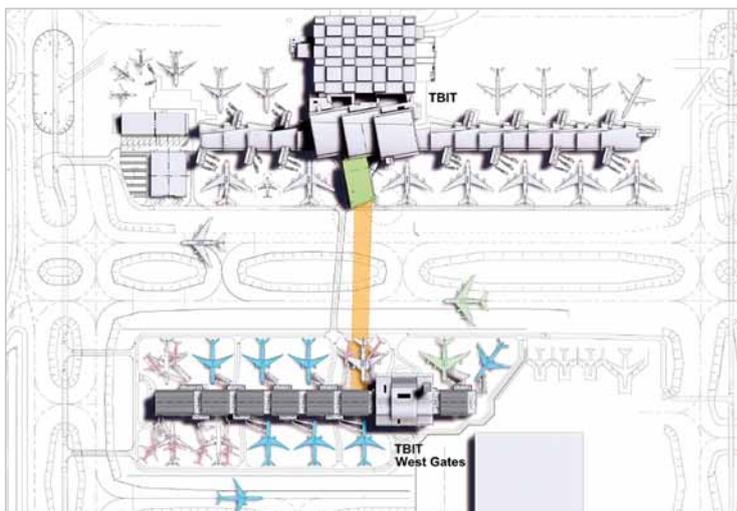


West Gates

Cette nouvelle extension nommée « West Gates » comprend 5 niveaux, 15 portes. Elle desservira à la fois les vols internationaux et intérieurs.

Les nouvelles portes d'embarquement ont été conçues autour d'une expérience de voyage moderne et numérique, offrant des sièges confortables, une connexion 100% Wi-Fi, 14 bornes interactives donnant accès à une grande variété d'informations, et des systèmes avancés de traitement des bagages et d'embarquement.

West Gates est accessible soit par un tunnel piéton depuis Tom Bradley, soit par des bus depuis les autres terminaux. Le tunnel partira d'une nouvelle passerelle connectée à Tom Bradley International près de la porte 148 et comportera des trottoirs roulants pour faciliter le cheminement des passagers.



« Le parcours de nos clients en transit s'en trouvera largement amélioré avec un circuit dédié et simplifié au sein même de la jetée (West Gates) dans laquelle tous les vols d'Air France opèrent désormais, précise Lionel RAULT.

Les aménagements de cette extension se poursuivront jusqu'à l'été 2022, pour un confort et des services supérieurs pour les clients d'Air France. »



Les passagers au départ de Los Angeles sur les vols Air France s'enregistrent à Tom Bradley International puis, après le passage de la zone de contrôle sûreté, se rendront aux West Gates par le tunnel de liaison équipé de tapis roulants ou de véhicules d'assistance.

Les clients seront dirigés par une signalisation mise à jour en temps réel vers les West Gates depuis le Tom Bradley. Des écrans d'information sur les vols sont situés tout au long du parcours. Le temps de trajet est d'environ sept minutes à pied ou trois minutes en véhicule.

AU DÉPART
DE PAPEETE

LOS ANGELES

Plus d'informations sur airfrance.pf



© 2012 Air France. Tous droits réservés. Air France, le logo Air France et le slogan "Air France, au service de la France" sont des marques de Air France. Air France est une entreprise membre du groupe Air France-KLM.

AIRFRANCE 



Vue du hall lumineux à plusieurs niveaux

Le nouveau hall

Le nouveau hall est conçu dans un souci de durabilité avec l'utilisation de la lumière du jour, la conservation de l'énergie et de l'eau, la réduction de l'effet de la chaleur générée par les toits et la chaussée des bâtiments et l'utilisation de matériaux recyclés.



Les zones d'embarquement

En arrivant à la porte de leur vol, les clients trouveront des salons spacieux avec diverses options de sièges pour se détendre en attendant leur embarquement.

Toutes les zones d'embarquement sont équipées de portes automatiques permettant d'offrir une plus grande fluidité et un confort accru pour les clients.

Ce terminal propose :

Deux salles d'allaitement

Une zone de soulagement pour animaux de compagnie

Un vestiaire adulte

Une salle calme

3 aires de jeux pour enfants

Plusieurs zones de vente (magasins, téléphones payants, échange de devises, etc)



Les passagers débarquant aux Etats-Unis et arrivant au Tom Bradley International West Gates devront rejoindre le Tom Bradley International par le tunnel doté de tapis roulants.

Le temps de trajet est d'environ 13 minutes pour arriver à l'immigration.

Photos et documentation : Air France



Photo : LAWA

SUIVEZ ET CONTACTEZ AIR FRANCE
POLYNESIE FRANCAISE SUR WHATSAPP

+ 689 89.43.05.00

www.airfrance.pf





Air France décroche quatre récompenses au classement Skytrax World Airline Awards 2021, dont Meilleure compagnie en Europe et le Prix d'Excellence COVID

Le 28 septembre 2021, Air France a reçu quatre récompenses de la part de Skytrax, l'agence internationale de notation du transport aérien, dans le cadre des Skytrax World Airline Awards 2021.

Air France a ainsi décroché le titre de meilleure compagnie aérienne aux classements des zones Europe, Europe de l'Ouest et France. Elle s'est également hissée pour la première fois à la 10e place du classement mondial, gagnant 13 places par rapport à 2019. Air France est la seule compagnie européenne figurant dans le top 10 de ce classement rassemblant plus de 350 compagnies et établi sur la base des avis de plus de 13 millions de passagers de plus de 100 nationalités.

Skytrax a par ailleurs salué l'engagement sanitaire d'Air France en décernant à la compagnie le Prix d'Excellence COVID.

C'est la troisième fois qu'Air France reçoit une distinction de la part de Skytrax pour l'ensemble des mesures mises en place depuis le début de la crise COVID, avec d'abord quatre puis cinq étoiles (soit la note maximum) obtenues au Skytrax COVID Safety Rating pour son programme Air France Protect.

Ces différentes distinctions viennent récompenser les efforts et l'engagement d'Air France et de ses équipes pour améliorer l'expérience client dans un contexte exceptionnel.

Service de presse Air France

Air France adhère à la charte SAFETY AMBASSADOR

Dans l'objectif de protéger sa population et ses visiteurs, la Polynésie française a mis en place le programme *Safety Ambassador*. Au travers de ce programme, l'industrie touristique polynésienne est invitée à s'engager à accueillir les visiteurs en toute sécurité, dans le respect de mesures sanitaires adaptées à ce secteur.



La destination Tahiti Et Ses Îles, engagée pour la sécurité de ses visiteurs

Depuis le début de la pandémie déclarée en 2020, la Polynésie française n'a cessé de faire preuve de dynamisme dans la mise en place de protocoles d'entrée et de séjour à Tahiti Et Ses Îles ainsi que dans l'accompagnement des acteurs du tourisme polynésien dans le renforcement des mesures sanitaires, pour protéger sa population ainsi que ses visiteurs.

Les acteurs du tourisme de Tahiti Et Ses Îles, ayant adhéré au programme *Safety Ambassador* s'engagent, au titre de leur entreprise :

Vaccination du personnel	À tout mettre en œuvre pour que le personnel en contact physique avec la clientèle soit vacciné ou immunisé conformément à la loi relative à la vaccination obligatoire en Polynésie française.
En cas de symptômes	En cas d'apparition de symptômes, le personnel concerné est systématiquement isolé et invité à consulter un médecin.
Disponibilités des autotests	À avoir un minimum d'autotests Covid-19 disponibles à la clientèle et au personnel gratuitement ou à prix coûtant, pour qu'ils puissent se tester en cas de symptômes. Pour le cas particulier des compagnies aériennes, il s'agit de mettre en place les mesures issues des recommandations de IATA (International Air Transport Association).
Croisière et charter nautique : Passagers testés et vaccinés	Dans le cas de croisière ou d'un charter nautique «non privatif» à s'assurer que les passagers sont tous vaccinés et testés avant d'embarquer
Protocoles de désinfection renforcés	À appliquer les protocoles de désinfection renforcés, aux fréquences recommandées par le guide des procédures et recommandations barrières à l'usage des professionnels du tourisme.
Port du masque	À exiger le port du masque systématique dans les espaces publics clos.
Distanciation physique	À mettre en place les mesures de distanciation recommandées au sein de son activité et notamment pour les transporteurs, et les hébergeurs, dans les restaurants, les espaces publics et pendant les activités.
Articles de désinfection et de protection	À avoir des articles de désinfection et de protection individuels disponibles (si possible aux couleurs de Tahiti Et ses Îles) en vente dans les boutiques des hébergements touristiques classés.

Retrouvez toutes les infos sur le site de TahitiTourisme <https://tahititourisme.pf/fr-pf/safety-ambassador/>

Perspectives pour la saison chaude 2021-2022



Risque cyclonique faible au nord du 20S et modéré au sud du 20S



Le 26 octobre dernier, avait lieu la conférence de Presse marquant l'ouverture de la saison chaude 2021-2022 en Polynésie française.

Ce rendez-vous annuel, organisé au Haut-commissariat de la République en Polynésie française, en collaboration avec la direction inter-régionale Météo France de Polynésie française et la Direction de la Protection Civile, permet d'informer l'ensemble des services de l'État, du Pays et des communes, des risques climatiques à venir pour anticiper l'organisation des moyens de prévention et de protection des personnes et des biens.



2021 - 2022 est une année de transition de La Niña à neutre.

Au cours des derniers mois, après un bref passage en seuil neutre, les températures de surface de l'océan Pacifique équatorial commencent à nouveau à se refroidir, annonçant le développement d'une Niña.

Ce phénomène qui s'est amorcé en juillet est prévu se poursuivre au cours des prochains mois et rapidement atteindre son stade mature avant de revenir à des conditions neutres en seconde partie de la saison chaude.

Ce scénario de transition d'une phase La Niña à Neutre est le consensus pris à 70 % par les centres climatologiques du Pacifique.

Risque cyclonique modéré sur les Australes, le sud des Tuamotu et les Gambier
Au cours de la phase Niña, les modèles s'accordent à circonscrire le réservoir d'eau chaude à l'ouest du Pacifique, réduisant ainsi le risque cyclonique sur la Polynésie française.

Toutefois ce risque devient plus présent en seconde partie de saison chaude, notamment sur les îles au sud du 20° S de latitude, avec le retour à des conditions neutres. Sur les îles au nord du 20° S de latitude, le risque est prévu faible.

Ainsi pour cette prochaine saison chaude 2021-2022, le risque cyclonique est modéré sur les Australes, le sud des Tuamotu et les Gambier et faible sur les autres îles, voire peu probable sur les Marquises.

Bilan de la saison chaude 2020-2021

Saison « Niña » et ZCPS peu présente

- En octobre 2020, une majorité de modèles internationaux avaient privilégié, pour la saison chaude 2020-2021, le développement et le maintien de conditions la Niña.

De novembre 2020 jusqu'à avril 2021, le Pacifique sud a effectivement été le siège d'une Niña qui a maintenu l'activité cyclonique à l'ouest du bassin et restreint à l'est l'activité de la ZCPS (Zone de Convergence du Pacifique Sud).

- Au cours de cette saison chaude, six phénomènes nommés, dépressions ou cyclones, ont évolué à l'ouest du 160° ouest de longitude, épargnant ainsi la Polynésie française. Cependant la faible activité de la ZCPS amplifiée par le renforcement de la ceinture anticyclonique de Pâques et de Kermadec ont généré un déficit pluviométrique généralisé sur la Polynésie française.

- Enfin, en période Niña, l'activité orageuse est plus importante que la normale sur la Polynésie française.

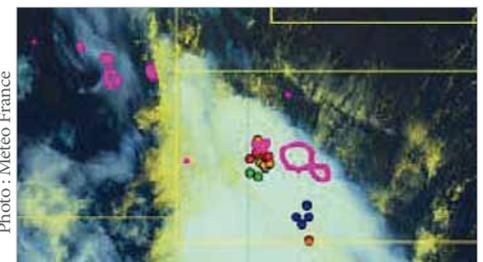


Photo : Météo France

Image satellite du 05 novembre 2020 à la mi-journée : une "cellule en V" s'étend en panache jusqu'aux îles du vent. De fortes pluies sous orages se produisent sur l'ouest de Moorea (les pastilles colorées représentent des impacts de foudre)

Ainsi, les orages du mois de novembre sur la Société et les Australes ont engendré localement des cumuls en 24 h importants : le 3 à Tubuai (210 mm) – le 5 à Moorea (215 mm) – le 9 à Bora Bora (70,1 mm).



- Dans tous les cas, en saison chaude, il convient de rester vigilant concernant les autres phénomènes météorologiques notamment les précipitations violentes localisées, qui peuvent entraîner des inondations plus ou moins importantes.
- À partir du 1er novembre et pendant toute la saison cyclonique, Météo France publiera des bulletins spéciaux disponibles sur son site internet : <http://www.meteo.pf/>
- En cas de cyclone ou d'événements climatiques majeurs, il est indispensable de connaître et de suivre les mesures de prévention et de protection, disponibles dans la brochure d'information « Alerte cyclonique » sur le site internet du haut-commissariat. <http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Publications/Affiches-et-brochures-de-securite/Brochures/Brochure-Alerte-cyclonique>
- Le site internet « tefenua » permet également de localiser les abris de survie les plus proches de son domicile.



Épicerie fine

Le goût de l'authentique



Charcuteries artisanales et fromages à la coupe. Foie gras et truffes.
Importés directement depuis le producteur.

Découvrez les produits locaux:
Fromages de Tahiti, huile de coco, thé de cacao, confiture, chips, guimauve, bière locale et les accessoires "zéro déchet".



Champagnes et vins fins
sont aussi proposés
aux gastronomes de Moorea



Caviar STURIA de Gironde
Importateur exclusif pour
la Polynésie Française

Sur commande : Plateaux de charcuteries, fromages ou mixte pour vos soirées festives
Vente en vrac : Pâtes sans gluten, céréales, protéine de soja, noix de cajou ...

Centre KIKIPA PK 6,7 Maharepa - MOOREA Ouvert du Mardi au Vendredi de 10h à 17h et le Samedi de 9h à 12h30
Tél. : 40 56 34 34 - Mail : lepiciuriennedemoz@gmail.com - Site : www.lepiciuriennedemoz.com - L'épiciérienne de Moz



laorana i teie Noere e teie Matahi Api 2022



L'équipe du Terevau Piti vous remercie pour l'accueil formidable reçu depuis le début de l'exploitation du navire.
Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et une merveilleuse année 2022.



Terevau Piti a le plaisir de présenter son salon VIP, « le TAPU ».

Ce salon VIP a été spécialement pensé pour les passagers qui souhaitent plus de calme et de confort. L'espace TAPU, propose des assises d'un confort supérieur, dont 4 sièges grand luxe avec des fauteuils inclinables à 180°, un bar bénéficiant d'un puits de lumière. Un sun deck prolonge le lounge permettant de voyager en profitant du soleil. Plusieurs services privilèges sont également proposés : Petits fours et mignardises, boissons soft, accès direct par l'ascenseur du navire ainsi qu'une priorité véhicule au garage.



Le garage du Terevau Piti peut accueillir 105 véhicules légers sur deux étages et jusqu'à 8 semi-remorques ou poids lourds ainsi que 70 véhicules légers.

Un service fret performant



Compte tenu du succès de ce service et de l'importance du fret transféré, il est préférable de réserver au moins 24 heures à l'avance pour les camions, une heure pour les palettes et 1/2 heure avant l'embarquement pour les petits colis.



Contact FRET

Tickets véhicules : reservation@terevaupiti.pf
Colis, palettes : fret@terevaupiti.pf
Responsable fret : 89 488 702

NOS HORAIRES

Horaires valables dès le 15 novembre 2021

*2 voyages sont prévus pour les produits dangereux, tous les jeudis. 25 passagers maximum.

Modifications exceptionnelles selon les périodes : fériés, vacances scolaires, traversées Raromatai,...etc.

Départ MOOREA

Lun	05h00	07h50	11h05	13h30	15h40
Mar - Jeu	05h00	07h50	11h05	13h30	
Vendredi	05h00	07h50	11h05	13h30	15h40
Samedi	05h30	08h10	10h35		17h45
Dimanche		08h20		15h30	18h00

Départ TAHITI

Lun - Mer	06h10	09h45	12h15	14h35	16h50
Jeudi	06h10	09h45	12h15		16h50
Vendredi	06h10	09h45	12h15	14h35	16h50
Samedi	07h00	09h30	12h00		
Dimanche	07h00		14h00	16h40	19h00

NOS TARIFS

Nos Tarifs

Tarifs Aller simple
Applicables à partir de juillet 2021

TICKETS :

Enfant	âgé de 2 ans jusqu'à 16 ans
Etudiant	en formation initiale et âgé de 25 ans et moins
'A'ahiata	Première navette de la journée (Départ Moorea)
Maohi Nui	60 ans et plus
Tamari'i Iti	âgé de moins de 2 ans

ESPACES HAERE MAI

Tarifs Aller Simple

CARNETS

	Passagers	Véhicules Légers		2 Roues		Carnet 10	
Adulte	1 160 F	< 4.7m	4 200 F	Vélos	250 F	Adulte	9 300 F
Enf / Etu	580 F	< 5.2m	4 800 F	< 125 cm3	900 F	Enfant	4 900 F
'A'ahiata	800 F	< 5.4m	5 300 F	> 125 cm3	1 000 F	< 125	8 100 F
'A'ahiata Enfant	400 F	< 5.6m	7 500 F			> 125	9 000 F
Maohi Nui	850 F	< 5.8m	9 500 F			Vélos	1 500 F
Résident Moz	950 F	QUAD	2 200 F				
Tamari'i Iti	Gratuit						

Nos Abonnements

Présentez-vous auprès de nos guichets
pour la création de votre abonnement

ABONNEMENTS :

Tere Avae	Voyages illimités pendant 1 mois
Tere 22	22 AR, valable 35 jours
Tere 11	11 AR, valable 18 jours
Tere 6	6 AR, valable 12 jours

Espaces HAERE MAI

Tere AVAE		Tere 22		Tere 11		Tere 6	
Adulte	19 710 F	Adulte	19 100 F	Adulte	10 600 F	Adulte	6 500 F
Enfant	11 250 F	Enfant	10 800 F	Enfant	6 200 F	Enfant	3 750 F
<125	17 600 F	<125	15 870 F	<125	8 200 F	<125	4 600 F
>125	18 450 F	>125	16 850 F	>125	8 750 F	>125	5 300 F
Vélo	1 000 F	Vélo	1 000 F	Vélo	540 F	Vélo	350 F

Profitez de nos Tarifs A'AHIAATA

Valables seulement sur les voyages
de 05h00 au départ de Moorea



Jeune



400^F

Adulte



800^F



MOZ : +689 40 461 163
PPT : +689 40 461 160
reservation@terevaupiti.pf

Achète tes tickets en ligne

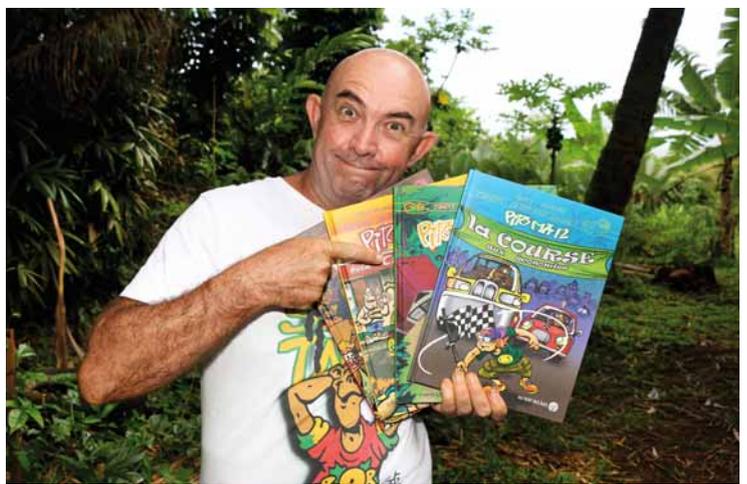
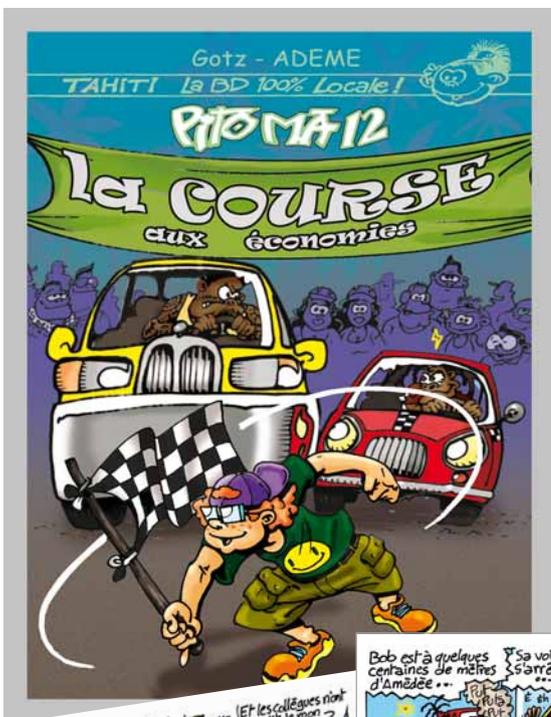
www.terevaupiti.pf



Terevau Piti facilite vos déplacements vers
Moorea et les Raromatai

L'APPLICATION MOBILE
Disponible





« Dans mes albums, il y a en filigrane toute une évolution de la société polynésienne. »

Gotz est connu pour ses talents de peintre, mais il a aussi une passion pour la bande dessinée.

Nous avons rencontré l'artiste lors de la sortie du 12e album de Pito Ma.

Magazine de Moorea

- Comment vous est venue l'idée de réaliser une bande dessinée locale ?

GOTZ

- « Il y a plus de 16 ans, la rédactrice en chef des Nouvelles de Tahiti m'avait contacté pour me demander si je pouvais réaliser une bande dessinée locale publiée une fois par semaine. Nous sommes partis sur l'idée d'une page hebdomadaire que nous avons ensuite compilée pour faire des albums c'est ainsi qu'est né Pito Ma il y a plus de 16 ans, le premier album a été édité en 2005.

J'ai toujours été passionné par la bande dessinée, j'avais déjà participé à plusieurs concours en Métropole et quand je suis arrivé en Polynésie, j'avais déjà cette idée en tête, d'autant plus que dans tous les territoires d'outre-mer il y a une bande dessinée locale et

iconographique du milieu, en Nouvelle-Calédonie j'ai découvert "La brousse en folie" et je m'en suis réellement inspiré pour créer Pito Ma dans le même état d'esprit pour créer cette première bande dessinée du Fenua.

- Comment est né Pito Ma ?

- « J'ai créé un personnage central, mais finalement c'est celui que l'on voit le moins dans les histoires, j'étais parti sur l'idée de mettre en scène 5 copains représentatifs des différentes ethnies que nous avons en Polynésie, 3 Polynésiens, 1 Chinois et 1 Popa'a.

J'ai commencé par ces 5 personnages dans les premiers albums, puis on m'a dit : il n'y a que des hommes dans Pito Ma, donc j'ai commencé à raconter des histoires avec quelques filles qui se sont incluses dans le groupe. Après j'ai travaillé avec deux scénaristes différents, ce qui intéressant c'est qu'ils ont mis en valeur des personnages situés en arrière-plan, ils m'ont même demandé de créer des nouveaux personnages, sous l'influence de ces 2 scénaristes avec lesquels j'ai travaillé, il y a une flopée de personnages qui sont apparus et puis l'un d'eux a trouvé important de créer des couples, Pito s'est trouvé une compagne, et chaque personnage fonctionne désormais par couple.

- De quelle manière choisissez-vous les thèmes que vous développez dans vos albums ?

- « Avant tout, c'est de l'humour, ce que je cherche ce sont des petits déclics sur lesquelles je vais rebondir sur une page avec un gag qui fasse rire. Après en arrière plan, et si le gag est suffisamment intéressant pour pouvoir enchaîner 3, 4 ou 5 gags sur le même sujet, ça commence à faire une petite histoire qui se suit. Il y aura aussi des thèmes basés sur des faits de société, mais je n'ai pas la volonté de faire une critique ou d'être moralisateur par contre l'humour est une très bonne façon de pouvoir faire passer des messages.

Même si je ne veux pas représenter l'actualité pour que les albums restent intemporels, il y a quand même des albums qui sont marqués par la politique par exemple lors des grandes périodes de changement comme le "Tau'i", ou dans les périodes de crise où les rapports à l'argent et au travail sont différents. L'arrivée du téléphone portable en Polynésie a modifié aussi les gags, car au début ils se passaient dans des cabines téléphoniques puis avec l'arrivée du téléphone portable les cabines ont disparu.



- Ce dernier album comporte-t-il des nouveautés ?

- Il y a plusieurs premières fois dans cet album, car c'est d'abord un album qui a été réalisé en collaboration avec 2 organismes, Les Transports Terrestres de Tahiti et l'ADEME organisme Européen sur la gestion des énergies, ce sont eux qui m'ont commandité l'album, car la volonté première était de communiquer de façon agréable et humoristique afin de donner aux lecteurs des conseils pour mieux circuler de manière plus écologique, ça parle surtout d'écomobilité et de pouvoir vivre en harmonie avec notre environnement, pratiquement sur chaque page il y a une ou deux informations qui sont véhiculées.

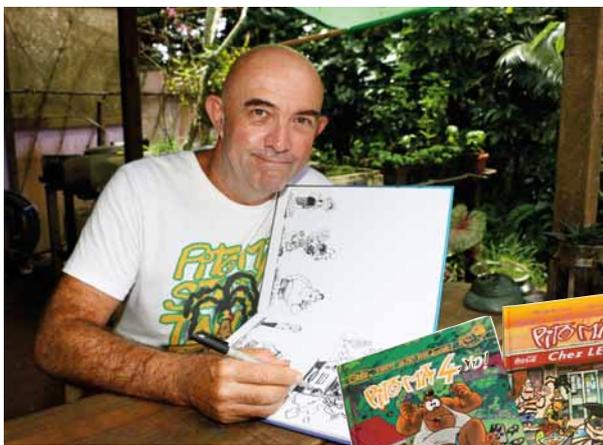
La deuxième nouveauté c'est une histoire complète, même si chaque page est indépendante, il y a toute une histoire avec un fil conducteur, qui donne quelque chose de plus construit que les albums précédents où chaque page racontait une histoire indépendante.

Et la dernière nouveauté c'est la mise en couleurs, il y avait énormément de gens qui réclamaient de la couleur depuis longtemps et j'ai utilisé les moyens informatiques pour la mise en couleur.

Il aura fallu 3 ans pour que cet album voit le jour, habituellement je mets plutôt 1 an, mais compte tenu des différents intervenants ça a pris plus de temps et j'ai réalisé seul le scénario et l'adaptation. »

- Vous préparez déjà le n° 13 ?

- « Il est déjà à moitié réalisé, il avance tout doucement, lui aussi sera en couleur, il n'y aura pas de partenariat, ce sera plus personnel et le thème développé sera sur le Ma'a, avec une histoire où Pito Ma et sa compagne vont monter un snack, ça sera plusieurs histoires qui vont se suivre toujours avec autant de gags et d'humour. L'édition est prévue courant 2023.



Pour en savoir plus sur
PITO MA
Site web : www.gotz.fr
f Pito Ma



 **Hôtel Hibiscus** **

MOOREA

BIENTÔT LES VACANCES
Réservez maintenant



TARIFS Résidents, Big CE et Club DEC
Tél. Hôtel: **40.56.12.20** - Tél. Restaurant: **40.56.26.00**
mail: hibiscus@hotel-hibiscus.pf - Site : www.hotel-hibiscus.pf



RESTAURANT
SUNSET
en bordure de Lagon
ouvert 7/7j

Venez découvrir
la nouvelle carte

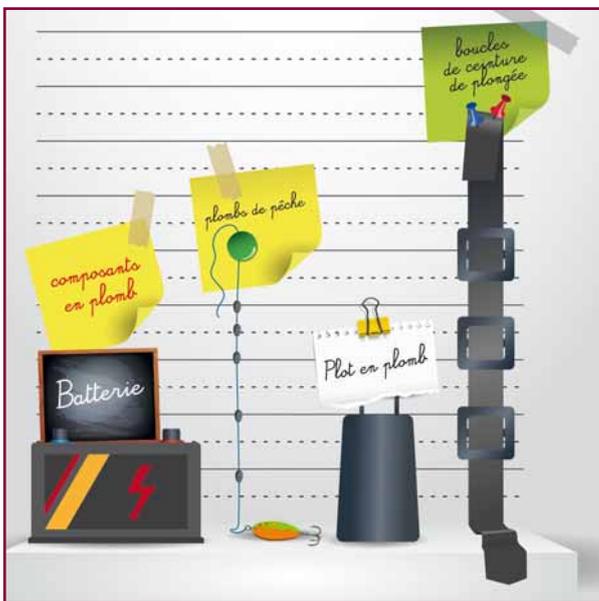


Buffet Petit-déjeuner de 7h00 à 10h00
Déjeuner et dîner avec vue panoramique
11h30 à 14 h et 17h30 à 21h00

Ce qu'il faut savoir sur l'usage du plomb dans les activités liées à la pêche



4 ennemis toxiques à connaître



Selon un rapport d'enquête de l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques) « les pêcheurs récréatifs disperseraient dans l'environnement 2 000 à 6 000 tonnes de plomb par an, elle a également souligné qu'à long terme la dissolution de ce matériau chimique dans l'eau affecte l'environnement » En février 2021, l'ECHA proposait une restriction européenne sur le plomb car il représenterait des coûts non négligeables en matière de santé et d'environnement.

Source : Magazine - Pêche en Mer n°428

Le plomb est un métal lourd doté de nombreuses propriétés. Sa malléabilité et son point de fusion bas ont permis son utilisation dès la préhistoire dans de nombreux objets d'usage courant. Son utilisation a diminué et a été réglementée à partir du XXe siècle en raison de sa toxicité. Le plomb peut se retrouver néanmoins aujourd'hui dans tous les milieux environnementaux : air, eau, sols, aliments, bâtiment, etc.



Il ne faut absolument **JAMAIS**

- ✓ Faire fondre le plomb d'objets usagers pour la confection d'articles de pêche. C'est une activité polluante, dangereuse pour la santé humaine et strictement réglementée.
- ✓ Abandonner dans la nature (à terre ou en mer) des objets usagers contenant du plomb, le plomb peut contaminer le sol et la nappe phréatique.
- ✓ Brûler des déchets contenant du plomb (batteries, piles)
- ✓ Modeler le plomb avec les dents.

Le plomb, un ennemi invisible qui peut vous intoxiquer vous et votre entourage !

RESTEZ PRUDENT !



Exemples d'objets courants pour la pêche à base de plomb

À NE PAS FABRIQUER SOI-MÊME.

1 Les boucles

de ceintures de plongées pour la pêche sous-marine

2 Les olives

pour la pêche à la ligne

3 Les *parau*

pour la pêche en profondeur

La fabrication de plomb de pêche
avec des batteries usagées est

INTERDITE



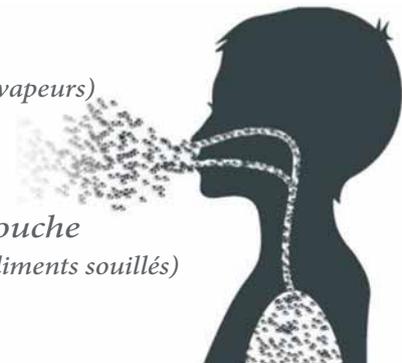
Le plomb peut pénétrer dans l'organisme par :

Le nez

(poussières, fumées, vapeurs)

La bouche

(mains sales, aliments souillés)



Ne jamais faire fondre le plomb

- Cette mauvaise pratique entraîne des diffusions de particules toxiques qui se fixent dans les végétaux du jardin et qui peuvent être respirées par les proches et le voisinage dont les enfants qui sont les plus sensibles à l'intoxication.
- Le plomb provoque des maladies graves en s'accumulant dans l'organisme, en particulier les os, où il peut rester plusieurs dizaines d'années.
- Il provoque également des malformations ainsi que des problèmes cérébraux irréversibles du fœtus.



Sur Moorea, déposez vos batteries
dans les points d'apports volontaires
Géolocalisation des P.A.V. sur le site FENUA MA
<http://www.fenua.ma/pav>

Recommandations sanitaires



Lavez-vous les mains
régulièrement
et notamment après
avoir manipulé du plomb.



Utiliser du plomb déjà usiné du commerce ou
d'autres matériaux comme l'acier, la pierre ou le béton.

RESTONS VIGILANTS

Une fois dans l'organisme, le plomb se stocke, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard notamment lors d'une grossesse ou en cas d'ostéoporose. L'élimination du plomb dans l'organisme est lente après l'arrêt de l'exposition : sa demi-vie est de 15 à 20 ans.



Histoire du plomb

Le plomb - relativement abondant dans la croûte terrestre - est l'un des métaux les plus anciennement connus et travaillés. On en a trouvé dans des pigments recouvrant des tombes ou dépouilles préhistoriques (40 000 ans av. J.-C.), mais aussi des objets.

En dépit de sa haute toxicité, et grâce probablement à sa facilité d'extraction, à sa grande malléabilité et à son bas point de fusion, il a été fréquemment utilisé lors de l'âge du bronze, durci par de l'antimoine et de l'arsenic trouvés sur les mêmes sites miniers. Il est mentionné dans les écritures cunéiformes sumériennes.

Au Moyen Âge, les alchimistes croyaient que le plomb était le métal le plus ancien (et le plus froid) et l'associaient à la planète Saturne. C'est pourquoi l'intoxication au plomb est dite saturnisme.

Sa toxicité était connue des médecins de l'antiquité. Les Romains l'utilisaient sous forme d'acétate de plomb pour conserver et sucrer leur vin, et s'étaient rendu compte que les gros buveurs, donc de la classe aristocratique, souffraient d'intoxication.

Plus tard, des symptômes spécifiques ont été décrits, associés à des métiers tels que les mineurs, fondeurs, peintres ou artisans fabricants de vitraux.

Le décès d'un enfant en Australie à la fin du XIXe siècle, à la suite d'une intoxication au plomb, fut le premier à sensibiliser un gouvernement. C'est à la suite de l'étude de nombreux cas d'intoxication qu'une réglementation, des recommandations et un dépistage se sont progressivement mis en place dans des pays riches (comme en Europe ou aux États-Unis).

Le plomb a ainsi été interdit pour la confection des tuyaux de distribution d'eau potable en Suisse dès 1914 mais bien plus tardivement dans les autres pays (exemple : les peintures au plomb ont été interdites en 1948 en France mais l'interdiction totale pour les canalisations ne date que de 1995).

Le plomb compte avec le mercure et le cadmium parmi les trois contaminants les plus toxiques et fréquents de notre environnement.

Beaucoup d'usages historiques du plomb ou de ses composés sont désormais proscrits en raison de la toxicité du plomb pour le système nerveux et la plupart des organes vitaux (saturnisme). En 2007, il a été montré que – même à faible dose – le plomb a aussi un effet cytotoxique sur les cellules souches du système nerveux central.

Un risque existe dès que du plomb ou certains de ses composés peuvent être inhalés (sous forme de vapeur ou de poussière) ou ingérés, et assimilés par l'organisme. Le passage percutané est également possible. Les principales voies de transport sont l'eau, l'air et les aliments. Les enfants et femmes enceintes, les personnes âgées y sont les plus vulnérables ;

FAIT : LE PLOMB EST TOXIQUE

Il est nocif pour tout le monde et

ENDOMMAGE : LE CERVEAU LES REINS LE FOIE LE SANG LE SYSTEME REPRODUCTEUR

Les jeunes enfants
sont les plus vulnérables. Leur système nerveux est encore en développement et ils absorbent 4 à 5 fois plus de plomb que les adultes, ce qui peut entraîner :

- des déficiences intellectuelles
- de mauvais résultats scolaires
- des problèmes de comportement

Chez l'adulte
l'exposition au plomb accroît le risque :

- de cardiopathie ischémique
- d'accident vasculaire cérébral

Chez la femme enceinte
l'exposition au plomb entraîne des lésions pour de nombreux organes et touche aussi :

- le fœtus en développement

L'exposition au plomb est toujours dangereuse, quelle que soit son intensité

Organisation mondiale de la Santé

La toxicité du plomb, en particulier pour des plombémies inférieures à 100 µg/L, a fait l'objet de nombreuses études qui ont été inventoriées notamment par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) puis par le Haut conseil de santé publique.

Lorsqu'ils sont exposés à la présence de plomb dans l'environnement, les enfants, particulièrement ceux âgés de moins de 6 ans, constituent une population à risque, pour plusieurs raisons :

- Pendant les premières années de sa vie, l'enfant porte spontanément les mains et les objets à la bouche. Il ingère ainsi une grande quantité de poussières.
- Pour une même imprégnation, les effets toxiques du plomb sont plus importants et plus sévères que chez l'adulte, en raison du processus de développement cérébral ;
- Le plomb passe la barrière transplacentaire

et l'intoxication peut commencer dès la vie intra-utérine.

Chez l'enfant, l'absorption de plomb entraîne des troubles à l'acquisition de certaines fonctions cérébrales supérieures ; retards intellectuels, difficultés d'apprentissage, troubles psychomoteurs avec agitation, irritabilité, troubles du sommeil, et au-delà un ralentissement de la croissance.

Sur le plan purement somatique, il peut être constaté des anémies et des formes neurologiques sévères en cas de fortes intoxications (encéphalopathies).

Documentation : Ministère des Solidarités et de la Santé

Retrouvez le dépliant « Ce qu'il faut savoir sur l'usage du plomb dans les activités liées à la pêche... » sur le site <http://www.ressources-marines.gov.pf> ou directement en scannant le QR code (ci-contre).



Bureau de santé environnementale
40 50 37 45

Direction de l'environnement
40 47 66 66

DIRECTION DES RESSOURCES MARINES
PŪ FA'AHOTU MOANA

Boîte postale 20 - 98 713 Papeete - Tahiti - Polynésie française
Tél. +689 40 50 25 50 - Fax +689 40 43 49 79

drm@drm.gov.pf - [f ressourcesmarines](https://www.facebook.com/ressourcesmarines) - www.ressources-marines.gov.pf



- Auto
- Habitation
- Entreprise
- Voyage
- Scolaire
- Famille



- Assurances Vie
- Retraite
- Epargne
- Placements financiers
- Santé

réinventons / notre métier

VOTRE MEILLEURE PROTECTION



Venez découvrir
votre espace conseil
de Maharepa
Entièrement rénové.

☎ 40 55 01 10 - 40 46 16 16

Site : www.axa.pf - Email: contact@axa.pf

Délégation de Polynésie Française - Renseignements auprès de votre espace conseil le plus proche

Papeete / Lagarde 40 46 16 01 - Arue 40 54 20 70 - Punaauia / Tamanu 40 54 33 80 - Taravao 40 54 75 50 - Moorea 40 55 01 10 - Raiatea 40 60 01 15



Cadeaux - primes et jeux concours

Les cadeaux et primes sont des pratiques commerciales strictement encadrées. Ces pratiques consistent pour un professionnel à remettre des objets en cadeaux lorsqu'un consommateur effectue ou non un achat.



Liés ou non à une transaction commerciale, le don gratuit de marchandises, objets, prestation de service à titre gratuit, la remise de toute somme d'argent à des fins de promotion commerciale, sous quelque forme que ce soit au profit du consommateur sont interdits sauf exceptions.

Les exceptions à l'interdiction en matière de cadeaux et primes.

Le don gratuit de marchandises ou d'objets, l'accomplissement de tout service à titre gratuit à des fins de promotion commerciale sont autorisés dans les conditions suivantes :

1) Lorsqu'ils ne sont pas liés à une transaction commerciale :

- Les cadeaux ne peuvent pas être de l'argent, des boissons alcoolisées ou du tabac ;
- Les publicités doivent énumérer la nature des produits ou services distribués en cadeaux, la durée de l'opération, l'adresse à laquelle peut être demandé le règlement des opérations ainsi que le nom de l'officier ministériel auprès de qui ledit règlement a été déposé ;
- Les résultats des jeux ou concours doivent être portés à la connaissance du public au plus tard le 15^e jour suivant la date de clôture du jeu ou du concours ;
- Le règlement des opérations mentionnant la valeur des produits, biens ou services, attribués en tant que cadeaux et la durée de l'opération publicitaire, ainsi qu'un exemplaire des publicités et documents adressés au public doivent être déposés auprès d'un huissier ou d'un notaire. Le règlement est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande.
- L'opération doit durer 2 mois maximum.

2) Lorsqu'ils sont liés à une transaction commerciale :

- Le cadeau doit avoir une très faible valeur par rapport au produit ou service rendu (maximum 7% de sa valeur).

3) Les interdictions de don de marchandises, objets, prestation de service à titre gratuit, la remise de toute somme d'argent à des fins de promotion commerciale ne s'appliquent pas pour :

- Les remises quantitatives ;
- Les échantillons sous réserve qu'ils portent la mention « ne peut être vendu » ou « échantillon gratuit » ;
- L'ouverture d'un établissement ou le lancement d'un nouveau produit pendant les 7 premiers jours de son activité ou de commercialisation ;
- Le service après-vente, aux livraisons gratuites et aux facilités de stationnement accordées aux clients ;

Jeux concours

Tout professionnel qui organise un jeu concours doit permettre au consommateur de jouer gratuitement, sans obligation d'achat.

Comme son nom l'indique, les jeux sans obligation d'achat permettent aux consommateurs de participer à un jeu organisé par un professionnel qui ne nécessite aucun achat de la part du consommateur.

Si le jeu nécessite un achat, le professionnel doit proposer un canal gratuit également

Les obligations de l'organisateur

Le règlement : Le professionnel ou l'organisateur du jeu ou concours, doit tout d'abord établir un règlement.

Ce règlement doit être déposé auprès d'un huissier ainsi qu'un exemplaire des publicités et documents adressés au public.

De plus, ce règlement est adressé, à titre gratuit, à tout consommateur qui demande à le consulter. Le professionnel doit indiquer la valeur TTC des produits ou services attribués en tant que cadeaux, indiquer la durée de l'opération publicitaire projetée et porter les résultats à la connaissance du public dans les 15 jours suivant la clôture du jeu.

CONSEIL : RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MODALITÉS DES JEUX OU CONCOURS AUPRÈS DE L'ORGANISATEUR.



DEMANDE D'AIDE ECONOMIQUE POUR LA PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE LA CONTRIBUTION DES PATENTES ET DE LA TAXE SUR LA VALEUR LOCATIVE DES LOCAUX PROFESSIONNELS AU TITRE DE L'ANNEE 2020.

Le saviez-vous ?

Un dispositif d'aide économique pour la prise en charge partielle de la contribution des patentes et de la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels (TVLPP) au titre de l'année 2020 et 2021 a récemment été institué.

Cette aide vise à compenser le paiement d'une partie des patentes 2020 et/ou 2021 pour les entreprises particulièrement impactées par des mesures de fermeture ou d'interdiction d'activité.

La gestion de cette aide financière est confiée à la Direction générale des affaires économiques.

Quelle entreprise peut en bénéficier ?

Pour en bénéficier, l'entreprise doit :

- S'être déjà acquittée de la patente dont le remboursement est demandé ;
- Avoir subi, suite à l'épidémie COVID, des mesures spécifiques de fermeture ou d'interdiction d'activité, ordonnées par le Haut-Commissariat, pendant une période d'au moins 45 jours consécutifs ;
- Et justifier d'une perte de 30 % du chiffre d'affaires de l'année concernée, par rapport à l'exercice 2019.

Les mesures de fermeture uniquement destinées à faire respecter le couvre-feu ou le confinement ne sont pas éligibles.

L'aide peut aller jusqu'à 65 % du montant acquitté de la patente, en fonction des mesures subies par l'entreprise.

Les formulaires sont à retirer sur le site internet de la Direction générale des affaires économiques ou auprès de l'accueil de la DGAE.



En raison de la crise sanitaire due au Covid-19, la DGAE vous encourage à retirer le formulaire directement sur le site internet grâce au lien suivant :

<https://live-dgae.pantheonsite.io/sites/default/files/2021-10/Formulaires-2020-aides-Patente.pdf>

L'aide pour 2020 doit être demandée avant le 31 Décembre 2021



- Avant toute utilisation du jouet, lisez au préalable toutes les consignes (avertissements, notices d'instruction, etc.).
- N'hésitez pas à expliquer à l'enfant le fonctionnement du jouet et à attirer son attention sur les risques éventuels et les manipulations à éviter.
- Veillez aussi à ce que les enfants plus petits n'empruntent pas les jouets des plus âgés et ne laissez pas traîner les objets trop petits qui pourraient s'avérer être attrayants pour un enfant.

Les fêtes de fin d'année approchent, c'est le temps des achats des cadeaux et des décorations pour votre intérieur ou votre sapin. Voici quelques conseils pour choisir les jouets et illuminer ces fêtes en toute sécurité.

Différents textes réglementaires relatifs aux normes de sécurité protègent les consommateurs.

L'Arrêté n° 1145 CM du 21 juin 2021 relatif aux normes de sécurité des jouets liste les exigences minimales essentielles de sécurité que tout jouet doit présenter pour pouvoir être commercialisé, tant au niveau de sa conception générale et de sa présentation, que de ses propriétés physiques et mécaniques, de son inflammabilité, de ses propriétés chimiques, de ses propriétés électriques, de l'hygiène et de la radioactivité, ainsi que des avertissements et des indications d'emploi qui doivent accompagner ce produit.

Quant à l'Arrêté n° 2397 CM du 22 décembre 2009 relatif aux normes de sécurité des guirlandes lumineuses, il liste les garanties de protection contre les dangers pouvant provenir du matériel électrique lui-même ou pouvant être causés par des influences extérieures sur le matériel électrique en ce qui concerne les guirlandes électriques.

- Retrouvez ces textes réglementaires téléchargeables sur le site de la DGAE : www.dgae.gov.pf

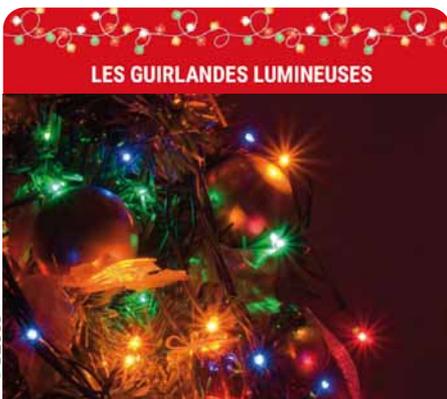


Faites attention aux bonnes affaires qui peuvent cacher une contrefaçon

conseils essentiels de sécurité pour acheter un jouet

- Lisez attentivement tous les avertissements portés sur les emballages ainsi vous pouvez acheter un jouet adapté à l'âge de l'enfant. Surtout, tenez compte de l'avertissement (représenté sous la forme d'un logo et d'un avertissement écrit) indiquant que le jouet ne convient pas à un enfant de moins de 36 mois. Un jouet doit répondre aux exigences essentielles de sécurité ou à une norme.
- Pour les jeunes enfants, privilégiez les jouets qui sont adaptés à leur âge.
- Faites attention aux jouets qui comportent des piles ou un transformateur permettant un branchement électrique : vérifiez, si cela est possible, la sûreté du boîtier et l'accessibilité aux piles. Celles-ci ne doivent pas être aisément accessibles dans le cas d'un jouet ;
- N'hésitez pas à manipuler le jouet si cela est possible;
- Préférez les plastiques colorés dans la masse plutôt que la peinture (qui peut s'écailler);

Attention à certains produits attirants pour les jeunes enfants mais qui ne sont pas des jouets et ne doivent donc pas être mis entre leurs mains : poupées décoratives ou folkloriques dites « de collection », décorations de fêtes, modèles réduits pour collectionneurs adultes, puzzles de plus de 500 pièces, figurines de collection, etc.



©123rf



Vérifiez l'état de vos guirlandes avant leur installation pour éviter les risques de courts-circuits



Ne laissez jamais les guirlandes branchées en votre absence.



Pensez à vérifier les différentes normes, elles garantissent que le produit répond aux exigences essentielles de sécurité.

Signalez à la DGAE tout incident en matière de sécurité des jouets.

Consommateurs – Professionnels rendez-vous sur le site www.dgae.gov.pf

Performant – Réactif – Efficace

En trois clics, trouvez les dossiers, les aides et les conseils ainsi que tous les textes réglementaires (liens avec le site LEXPOL)

PRO DGAE Polynésie française

DGAE

Bâtiment des Affaires Economiques – Fare Ute – Papeete

BP 82 - 98713 Papeete - dgae@economie.gov.pf

Tél. : 40 50 97 97 Fax : 40 50 97 79



Toute l'équipe du magasin
Super U Aré
 vous souhaite
 de joyeuses fêtes et
 une bonne année 2022.
 la orana i te matahiti api



La signalétique en tête de gondole en conformité avec le concept « U » est terminée, elle permet aux clients d'avoir un aperçu rapide de la mise en place des produits dans les différents rayonnages du magasin.



En adhérant à la centrale d'achat métropolitaine "U", Francis TCHIN NOA, directeur opérationnel des magasins ARÉ et REMY, a affiché sa volonté de moderniser ses deux enseignes.

Depuis 3 ans ces magasins proposent des produits d'un excellent rapport qualité avec des prix justes et très compétitifs.

L'adhésion à la centrale d'achat métropolitaine "U" permet d'offrir une gamme de produits dans tous les domaines, surgelés, frais, épicerie, liquides, ménagers... avec des produits de qualité à des prix très compétitifs.

D'autre part les deux magasins développent une politique commerciale visant à favoriser les producteurs locaux que ce soit des glaces artisanales, du miel, de la bière artisanale, des fruits et légumes ...

Le point fort du magasin SUPER U ARÉ, demeure la qualité et la diversité de ses produits frais.

Au rayon viande fraîche et charcuterie, les bouchers sont à la disposition des clients pour des achats à la coupe ou bien des préparations de commandes spécifiques.

Le rayon fruits et légumes offre un large choix de produits locaux et importés présentés sur un étal spécialement réservé.

Pour la crèmerie et les fromages ainsi que pour les surgelés, le choix des réfrigérateurs s'est porté sur du mobilier avec des portes à ouverture faciale qui permet d'économiser un maximum d'énergie et de conserver les produits dans les meilleures conditions.

SUPER U ARÉ, en partenariat avec Fare Rata, propose un nouveau service de proximité avec l'implantation de boîtes postales, mettant en avant un véritable ancrage local, qui se confirme par les différentes actions de sponsoring en faveur des associations sportives de Moorea.

Horaires Journée continue

Lundi au Samedi - 6h00 à 19h00

Dimanche - 5h30 à 11h30 / Jours fériés - 6h00 à 12h00

Pour vos menus de fêtes de fin d'année

Arrivages **le 23 décembre**



Huitres fraîches
 de Marennes en Métropole et
 de Nouvelle-Zélande

Coquillages (moules, palourdes, bulots)

Tourteaux

Langoustines

Saumon fumé frais

Foie gras





Après le grand succès de l'exposition 'Fabriqué en France' qui s'était déroulée en juillet dernier au Palais de l'Élysée, Jean-Michel MONOT Directeur Général Manutea Tahiti et Étienne HOUOT Directeur Commercial et Logistique Manutea Tahiti ont participé à une opération de promotion des alcools Manutea en métropole lors du Salon Club expert Dugas et auprès des grands chefs Lyonnais.



Le 15e salon club expert Dugas s'est déroulé le 18 et 19 septembre à Paris, évènement annuel incontournable il réunit les professionnels du milieu des spiritueux, c'est un lieu d'échange et de découverte, entre cavistes, bartenders, grossistes ou encore journalistes.

Au programme, 120 marques de spiritueux, toutes catégories, mais aussi des portos, des xérès ou encore des sakés, soit plus de 1000 références et plus de 200 nouveautés étaient au rendez-vous des dégustations animées par des producteurs, des maîtres de chai et des maîtres distillateurs venus des quatre coins du monde.

Etienne HOUOT souligne: « Dugas est notre principal distributeur en Métropole, ce salon est l'occasion de présenter et faire déguster nos produits auprès de professionnels, si près de 80 % des visiteurs sont des cavistes, il y a également des restaurateurs et des mixologues. Pour l'occasion nous avons présenté l'ensemble de notre gamme de Rhum, blanc 40°, 50°, Vanille Tahitensis, notre Rhum vieux VO âgé de 3 ans et en avant-première le Rhum bio qui sera disponible en métropole au mois de janvier 2022 ; nous avons aussi fait des dégustations sur notre Single Cask Banyuls que nous prévoyons de mettre sur le marché métropolitain en 2023 pour continuer d'étendre la gamme.

« Ce salon nous a permis de rencontrer plus de 1000 personnes par jour qui nous ont fait des retours de dégustation très favorable augurant de bonnes perspectives de développement du marché métropolitain pour cette gamme de produits made in Moorea ».



Jean-Michel MONOT et Pierrick PAGE devant L'Auberge Paul BOCUSE à Collonges-au-Mont-d'Or près de Lyon.



Jean-Michel MONOT, Etienne HOUOT, Pierrick PAGE au côté du caviste de Antic Wine à Lyon



Thibault CURIOS sommelier de l'auberge Bocuse, Jean-Michel MONOT, Jean-Yves DELORME et Pierrick PAGE

MANUTEA à la conquête de la capitale des Gaules

La semaine précédent le salon Dugas, Jean-Michel MONOT et Etienne HOUOT ont passé deux jours à Lyon, où ils ont présenté les Blancs d'Ananas et le Brut d'Ananas en méthode traditionnelle.

« Nous avons fait déguster nos Rhums et notre jus d'ananas Painapo auprès de chefs du réseau BOCUSE, souligne Jean Michel MONOT, nous avons été reçus à l'Auberge BOCUSE par son sommelier Thibault CURIOS.

Nous avons reçu des retours de dégustation très encourageants surtout sur le Brut d'Ananas méthode traditionnelle, ce qui nous incite à continuer à produire comme nous le faisons jusqu'à présent en cherchant toujours à améliorer le produit ».

Le jus Painapo
a également reçu un très bon accueil

« Nous l'avons fait tester, à l'aveugle, avec deux autres marques utilisées par ces restaurateurs et c'est le Queen Tahiti qui a été le mieux noté, ce qui nous encourage à réfléchir sur le développement de ce produit avec nos ananas bio pour ce type de jus premium avec un conditionnement en bouteille en verre de 25 cl ou 33 cl.

Nous faisons actuellement des études pour évaluer la viabilité de ce projet en terme technique, mais aussi financier afin que le prix de notre Painapo Bio reste compétitif.

TRÈS VIEUX RHUM AGRICOLE



MANUTEA
TAHITI

De composer avec le temps...



naît l'art
de la dégustation

www.rhum-manutea.com

 Manutea Tahiti – Jus de Fruits de Moorea

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. Photo : Aumata - se-ceres.com



Hotu Fenua vient de mettre en service sa nouvelle presse



Le 19 octobre dernier, la nouvelle presse destinée à la canne à sucre de Moorea a été mise en route. Elle a été achetée au Brésil qui possède un véritable savoir-faire en ce qui concerne le traitement de la canne à sucre, notamment pour produire la cachaça mais c'est surtout le plus gros producteur mondial de bioéthanol à base de canne à sucre.

Ce choix correspond à l'attente des performances d'un tel outil pour développer la filière canne à sucre sur Moorea.

L'acquisition d'une telle presse permet d'extraire le jus de canne aussitôt après la coupe, ce qui permet d'améliorer la qualité du produit fini, d'autant plus que les cannes de Moorea issues de parcelles bio sont destinées à l'élaboration du nouveau Rhum certifié Bio de très grande qualité.

Pendant l'opération d'extraction du jus, une technicienne contrôle en permanence la qualité du jus et sa teneur en sucre.



Le fait de cultiver la canne à sucre sur Moorea permet d'avoir un circuit court entre la récolte et le pressage.

Il est recommandé de travailler la canne dans les 24 à 36 heures, suivant sa coupe afin d'éviter qu'elle sèche et perde en qualité, que ce soit en teneur de sucre et en quantité de jus produit.

C'est pour cette raison que la société agricole Hotu Fenua s'est équipée de cette nouvelle presse afin d'extraire le pur jus de canne qui est ensuite stocké dans des cuves de fermentation où il va se transformer en moût avant d'être distillé.



À la sortie de la presse, un convoyeur évacue la bagasse de canne à sucre qui sera acheminée vers les champs pour servir de paillage afin d'éviter la propagation de mauvaises herbes dans ces parcelles.



Nos produits sont Nos emplois

Après la récolte des cannes à sucre bio et dans le cadre du développement d'Hotu Fenua les premiers ananas de la parcelle bio ont été récoltés et pressés, ils sont dédiés au brut d'ananas méthode traditionnelle qui sera étiqueté Bio, mais ils seront également utilisés dans la fabrication d'un blanc sec d'ananas bio élevé en barrique, cette fermentation lui apportera un plus de rondeur et de complexité.



B.P. 23 - 98728 Moorea - Polynésie Française Tél.: 40 55 20 00

www.manuteatahiti.com - manutea@rotui.pf

Facebook : Manutea Tahiti - Jus de Fruits de Moorea





MAKATEA

La particularité géologique de cet atoll surélevé offre un terrain de jeu propice à tous les amateurs d'escalade.

Photos : Michel VEUILLET



Michel VEUILLET, guide de randonnée confirmé, résident de Moorea et son épouse Geneviève ont participé à une expédition sportive sur l'atoll de MAKATEA en octobre dernier.

Un catamaran avait été affrété pour l'occasion, car le seul moyen d'accès de l'atoll est par voie maritime. Huit personnes, essentiellement des membres du club de canyoning de Tahiti, dont la plupart sont des grimpeurs passionnés, ont fait le voyage pour pratiquer de l'escalade et découvrir l'île avec ses grottes d'eau douce et ses vestiges de machines hors du temps.

Parmi eux il y avait également des scientifiques ainsi que le formateur de randonnée Norbert APICELLA, conseiller technique national de la fédération française de la montagne et de l'escalade, en déplacement sur le Fenua pour effectuer des formations de guide qui a profité du voyage pour découvrir ce site unique.



« Il y a 2 ans, des aménagements ont été réalisés dans les règles de l'art avec pose de broche et goujons scellés, permettant de grimper en toute sécurité, souligne Michel Une centaine de voies ont été ouvertes, mais le potentiel est triple.

Nous partions de la plage pour escalader des falaises d'une hauteur inférieure à 40 mètres. Pendant notre séjour nous avons pu découvrir 4 sites d'escalade. »



« C'est complètement atypique de trouver ces paysages de calcaire qui se prête merveilleusement bien à la grimpe avec une végétation très luxuriante.

Si la plupart des voies sont réservées aux grimpeurs expérimentés, il existe un parcours d'initiation d'une dizaine de mètres pour les débutants sans trop de difficultés. »

« Pour compléter notre séjour nous avons pu emprunter une Via Ferrata, parcours aménagé, avec deux ponts de singe et des échelles ; Bien que parfaitement sécurisé, il faut quand même être équipé de harnais et longes pour s'accrocher. Les câbles sont tendus entre 2 petites falaises à 15 m de haut. »



« Au cours de notre séjour, nous avons pu découvrir des grottes avec la présence de nappes d'eau douce.

Elles ont été créées par différents effondrements qui ont permis à l'eau de prendre possession des lieux, ces grottes comportent de superbes stalagmites et stalactites. Nous avons parmi nous un plongeur spéléologue qui a déroulé 800 m de fil d'Ariane sans être arrivé au bout de la grotte, et il a plongé jusqu'à 35 m de profondeur pour son exploration qui n'est pas encore terminée. »



*Makatea est située à 75 kilomètres au sud de Tikehau et à 220 km au nord-est de Tahiti.
L'île mesure 7,5 kilomètres du nord au sud, avec une largeur maximale de 7 kilomètres dans le Sud.
La superficie est de 24 km².
Elle présente la particularité, pour les Tuamotu composés d'atolls et d'îlots bas, de posséder une plaine située à 80 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Le port de Temoa, principal lien avec l'extérieur est situé sur la côte occidentale nord, en effet, en l'absence d'aérodrome, Makatea est accessible seulement par voies maritimes ou par l'hélicoptère d'urgences sanitaires.*



D'un point de vue géologique, l'atoll est l'excroissance corallienne du sommet du mont volcanique sous-marin homonyme formé il y a environ 40 à 50 millions d'années. Makatea présente la particularité, avec Niau et Tikehau, d'être un atoll surélevé (le point le plus élevé est à 110 mètres au-dessus du niveau de la mer) résultant d'un feo, c'est-à-dire d'un récif corallien mis à nu et « dolomitisé » par sa mise hors de l'eau lors d'un bombement de la lithosphère survenu il y a 1 à 2 millions d'années. Makatea contient un important gisement de phosphates exploitable, dont la genèse est actuellement discutée par les scientifiques. Il s'agit de l'une des trois îles de l'Océan Pacifique présentant ces caractéristiques géologiques, les deux autres étant Nauru et Banaba, île haute des Kiribati.

L'explorateur hollandais Jakob Roggeveen est le premier Européen mentionnant l'île, il l'aborde le 2 juin 1722 et la nomme « Eiland von Verkwikking ». Makatea est ensuite visité par le navigateur espagnol José de Andía y Varela qui l'aborde le 6 novembre 1774 et le mentionne sous le nom de « San Diego », puis par le Britannique John Turnbull en février 1803 qui le nomme « Maka Tableland ». Il est enfin accosté par l'Américain Charles Wilkes lors de son expédition australe le 9 septembre 1839 qui le mentionne sous le nom d'« Aurora ».



À partir de 1917, les importants gisements de phosphate de l'île sont exploités, ce qui entraîne d'importants bouleversements, avec l'arrivée de nombreux travailleurs étrangers ou originaires du reste de la Polynésie. D'importantes infrastructures industrielles y ont été édifiées et la collecte du minerai modifie profondément les paysages.

Jusqu'en 1966, date de l'arrêt de l'exploitation, Makatea est l'un des moteurs économiques de la Polynésie française. Depuis, seule une petite population vivant de la pêche et de l'agriculture habite l'île. Des vestiges de l'époque de l'exploitation des phosphates envahis par la végétation rappellent que l'île comptait plus de 3 500 habitants, contre une centaine d'habitants aujourd'hui.

Photos : Michel VEUILLET - Documentation : Wikipedia



**Polynésienne
des Eaux**

Les métiers de l'eau offrent de nombreuses possibilités de carrière, de nouveaux métiers émergent et se développent avec le renforcement des activités telles que recherche de fuite d'eau, la mise en place du système d'information géographique (SIG), le contrôle des charges des réseaux de distribution ...

Afin que les usagers de la Polynésienne des Eaux connaissent mieux les agents qui veillent à assurer une qualité de service public du réseau de distribution en eau, nous vous proposons de découvrir deux de ses agents ;
Marcus VAITU & Hans MARURAI

POUR INFO

Travaux en cours:

Les équipes de la Polynésienne des Eaux continuent de réaliser la sectorisation du réseau d'eau potable pour rechercher d'éventuelles fuites en vérifiant les rendements du réseau.

Cette opération se déroule le vendredi soir de 2 h à 4 h du matin ce qui permet d'intervenir quand il y a peu d'utilisateurs sur le réseau.

Après une analyse des différents paramètres récoltés, des interventions sont ciblées sur des secteurs définis ;

Ce type de travaux ne peut pas être effectué sur le réseau non potable, car les anciennes canalisations risquent de ne pas supporter 3 ou 4 bars de pression nécessaire à cette opération.

Ces réparations permettent de limiter les pertes et d'augmenter la qualité du service auprès de la clientèle.

Les secteurs les plus touchés sont Temae ainsi que les réseaux secondaires de Papetoai.



Marcus VAITU
Technicien Superviseur

Originaire de Moorea, Marcus VAITU a passé une partie de son enfance en Nouvelle-Calédonie ; lorsqu'il revient au Fenua, il poursuit des études de génie civil au Lycée de Taaone à Tahiti, puis intègre l'école des travaux publics où il obtient un diplôme de technicien en travaux publics.

Lors de son entrée dans la vie active, il passe plusieurs concours et travaille tout d'abord

pour des entreprises du secteur privé, puis il intègre les équipes communales de la Mairie de Moorea-Maiao en tant que conducteur de travaux, où il suit des chantiers de bâtiment, école et le réseau d'eau communal, en 2016 il rejoint la Polynésienne des Eaux en charge de l'affermage de la gestion de l'eau sur Moorea.

Grâce à son expérience acquise lorsqu'il travaillait en tant qu'agent communal, Marcus possède une grande connaissance du réseau communal notamment sur l'implantation du réseau, ce qui lui permet d'effectuer la mise à jour des plans de récolement du réseau.

Aujourd'hui, Technicien superviseur il assure un travail administratif avec notamment l'instruction des permis de construire où il détermine s'il y a suffisamment d'eau dans le secteur de la future construction, il conseille également les clients en fonction de l'implantation de la maison pour éventuellement installer une cuve et une pompe si l'altitude est trop élevée par rapport au réseau existant, il est également sur le terrain pour réaliser des relevés GPS afin d'avoir des données précises pour la mise à jour des plans du réseau, il supervise également des équipes et s'assure du bon déroulement des travaux.

Hans MARURAI
Agent de Réseau

Originaire de Tautira, il a suivi des études au lycée de Taaone. Entré tôt dans la vie active, il débute dans des entreprises du secteur privé, puis s'engage dans l'armée de l'Air. De retour à la vie civile, il suit son épouse infirmière sur l'île de Raiatea, il travaille en tant que chauffeur poids lourds dans la livraison de matériaux de construction.



En 2000, revenu avec sa famille sur Tahiti, il postule à la Polynésienne des Eaux et commence sa carrière en tant qu'Agent de réseau, ce qui lui permet d'acquérir une solide expérience sur le terrain, puis il demande à être affecté au service clientèle en tant que releveur.

En 2004, lorsque la Polynésienne des Eaux obtient le contrat d'affermage de l'eau sur Moorea, il demande sa mutation sur l'île sœur où son épouse infirmière vient d'intégrer l'hôpital d'Afareaitu. Il commence comme releveur, puis il passe au "front office" en tant que responsable clientèle. En 2012 il choisit de revenir sur le réseau.

Aujourd'hui, agent de maîtrise, il travaille sur la réalisation de devis pour les travaux de branchement, il travaille en collaboration avec Marie NIUAITI, la cheffe Réseau de l'agence de Moorea pour le suivi des chantiers et gros travaux.

AGENCE DE TEAVARO
7h à 14h30 du lundi au jeudi
7h à 13h30 le vendredi

GUICHET CLIENTÈLE DE PAPETOAI
(Mairie annexe)
Tous les jeudis de 8h00 à 13h30

www.polynesienne-des-eaux.pf
contact@polynesienne-des-eaux.pf



40.55.07.55

Il vous est peut-être déjà arrivé de converser avec Marie ou Vetea lors d'échanges téléphoniques dans le cadre du service d'astreinte. Le pilotage des usines et des réseaux se fait effectivement quelle que soit l'heure de la journée ou du week-end, le service public de l'eau et de l'assainissement ne s'interrompt jamais. Les problèmes sont de tous genres, ils peuvent être simples ou complexes, ils peuvent parfois aboutir sur des situations de crise.

**Le service d'astreinte de Moorea est joignable
au 87 79 59 82 (hors heures ouvrables).**

Malgré une saison de pluie précoce, les risques de sécheresse sont persistants pour 2022.

Dans nos précédentes éditions nous avons annoncé des risques de sécheresse et des baisses des ressources en eaux, le récent communiqué de Météo France explique en détail cette situation :

Au cours de cette saison chaude 2020-2021, les nuages porteurs de pluies ont déserté le territoire. La sécheresse s'est concentrée en général sur quatre mois de la saison chaude, voire ponctuellement sur cinq mois aux Îles Du Vent. Ainsi à Faaa, après un mois de novembre bien arrosé (+80 %), tous les mois suivants ont été déficitaires dépassant en moyenne - 40 % avec un mois de janvier exceptionnellement sec (- 89 %).

*La quantité de pluie recueillie à Faaa de 27,9 mm en janvier 2021 est dorénavant le nouveau record des mois de janvier le plus sec.**

Pour 2022

"Ces conditions Niña à Neutre ne vont pas favoriser la présence de la ZCPS (Zone de Convergence du Pacifique Sud) sur la Polynésie française, notamment au cours de la première partie de la saison des pluies.

En seconde partie de saison, avec le retour de conditions neutres, la ZCPS est prévue plus active, mais sur un axe plus sud que sa position moyenne.

*Cette chronologie de l'activité de la ZCPS signifierait le maintien de la sécheresse sur une grande partie du territoire,***

** Extrait rapport Météo France*

Le responsable de l'agence de Moorea souligne :

« Nous constatons que depuis 2004 les déficits sont de plus en plus fréquents et importants, la saison des pluies est un peu en avance, mais elle sera plus courte et l'année prochaine nous risquons d'enchaîner sur une sécheresse équivalente à 2021 voire supérieure. En 2021 nous n'avons pratiquement pas eu de saison des pluies, seulement des pics très fort entraînant des débordements de rivière provoquant des casses sur le réseau. Cette situation est un peu compliquée pour la compréhension de l'utilisateur qui ne comprend pas qu'après des pluies fortes il y a encore un manque d'eau. »



Captage de PaoPao

ATTENTION !

La sécheresse risque de perdurer
soyez vigilants



« Il faut rappeler qu'il est nécessaire que les couches inférieures des rivières jusqu'à -30 mètres absorbent l'eau et évitent ainsi le ruissellement des eaux de surface, sinon nous observons des crues instantanées et 2 heures après il n'y a plus d'eau, de plus, les vents du sud sont décalés et assèchent la nature, et à la moindre pluie la végétation absorbe en priorité ses besoins en eau. »

Il faut donc rester très vigilant et continuer à gérer au mieux sa consommation et notamment en surveillant les fuites éventuelles sur le réseau intérieur

ÉCO-GESTES

En période de sécheresse



Réparez les fuites
d'eau



Veillez à bien fermer
les robinets d'eau



Ne pas laisser
couler l'eau inutilement



Arrosez le jardin
seulement si c'est
nécessaire et seulement
en soirée



Faites tourner le
lave linge plein et en
mode «éco»



Éviter de laver
votre voiture



**EN SÉCHERESSE : RÉDUISEZ VOTRE
CONSOMMATION AUX BESOINS ESSENTIELS**

Présentation, par la Commune de Moorea-Maiao, de différents projets d'aménagements en matière de traitements des déchets.

Le 27 octobre dernier, sur l'invitation du Maire de Moorea-Maiao Evans HAUMANI, une délégation de FENUA MA conduite par son Président Jules IENFA et son Directeur Général Benoît LAYRLE est venue à la rencontre des élus et techniciens de la commune pour une présentation des différents projets.



Bien que des professionnels viennent déposer des encombrants, la Mairie rappelle que la déchetterie est destinée essentiellement aux particuliers de Moorea.



Ce terrain communal, situé derrière la déchetterie, pourrait servir pour le traitement des déchets verts.



Frédéric METEYER a présenté aux élus et aux responsables de FENUA MA, le projet d'installation de panneaux solaires

Le compostage individuel pour réduire le coût de la gestion des déchets.

La visite a débuté à la Mairie de Teavaro, par une présentation de la situation en matière de traitement de déchets, des échanges ont eu lieu avec les élus concernant notamment la possibilité de modifier les horaires d'ouverture de la déchetterie de Temae, car il semblerait que l'affluence des usagers se situe plutôt dans la matinée alors que l'après-midi est beaucoup plus calme.

Le sujet des dépôts d'encombrants ou autres déchets par des professionnels a également été évoqué, car cette déchetterie est destinée essentiellement aux particuliers de Moorea, une étude est en cours pour arriver à contrôler l'accès à la déchetterie pour les déchets de professionnels avec une facturation au volume déposé.

Le compostage individuel a aussi été abordé dans le but de diminuer les déchets du bac gris et directement faire baisser le coût de gestion de ces déchets des bacs gris, qui doivent être transportés jusqu'à Pahiho.

La commune devrait se doter prochainement de composteur en bois ou en plastique destiné à la vente pour les particuliers.

Traitement des déchets verts et projet d'installation de panneaux solaires.

La délégation s'est ensuite rendue sur le terrain communal situé derrière la déchetterie de Temae pour examiner la possibilité de stocker des carcasses de véhicule en attente d'être compactées, mais le sol risque de poser un problème par temps de pluie et les gros engins risqueraient de s'enliser, le choix se portera sur un autre site à Vaiare.

Par contre ce site pourrait servir aux stockages des déchets verts.

Face de cette excavation se trouve un talus principalement composé d'anciens déchets datant de la décharge à ciel

ouvert il y a plusieurs années, Frédéric METEYER Directeur des services publics environnementaux de la Commune a souligné que ce type de site, impropre à toute construction, pourrait servir pour réaliser un projet communal d'installation de panneaux solaires dont l'énergie produite serait réinjectée dans le réseau pour « verdir » le mixe énergétique et alimenter les usagers de la zone.

La réhabilitation de cette ancienne décharge fait partie des compétences de FENUA MA et un état des lieux doit être fait avant un transfert vers la Commune.

Un programme de réhabilitation sera instauré puis viendra la période de surveillance pour vérifier que la réhabilitation est correcte et c'est seulement à ce moment-là que le projet de panneaux solaires pourra démarrer.

Pour réaliser ce projet d'installation de panneaux solaires, la Commune pourrait bénéficier d'aide financière de la part d'organisme tel que l'ADEME.





Incorporer le verre recyclé dans le béton permet à la fois, de le détourner des décharges, et de réduire les émissions de CO2.



La visite s'est poursuivie à la déchetterie de Temae où un abri a été construit pour le stockage des déchets électroniques qui doivent impérativement être isolés des autres déchets.

• **Utilisation du verre recyclé**

La dalle de cet abri a été réalisée avec les débris de verre recyclé et concassé qui ont été mélangés à du gravier.

L'étude de la mise en place d'une recyclerie située au niveau de l'ancien quai de transfert est également en cours de réflexion, il sera nécessaire d'établir des conventions avec des associations qui souhaiteraient redonner une seconde vie à des objets qui méritent d'être réparés.

La Commune propose d'étudier la possibilité de réaliser le long de l'accès à la déchetterie un parking couvert pour les camions poubelles, ces toits seraient équipés de panneaux solaires.



Le parking de Vaiare a été choisi pour recevoir la presse de FENUA MA



Photo d'archives de la campagne de compactage de 2009

Collecte des épaves en vue de la prochaine campagne de compactage.

La délégation s'est ensuite rendue à Vaiare pour examiner la possibilité d'installer le site de compactage des véhicules sur un des parkings du Port autonome, occupé actuellement par le stockage du fret d'un armateur. Comme le souligne Benoît LAYRLE, l'endroit convient parfaitement à FENUA MA :

« La nouvelle presse va arriver en fin d'année sur le Territoire, avec une pression pratiquement deux fois plus puissante que la précédemment et surtout plus rapide elle est plus performante que l'ancienne qui avait une trentaine d'années. Il était indispensable d'acquiescer une presse plus puissante, car nous nous rendons compte que les véhicules ont évolué en termes de résistance et nous devons traiter de gros 4x4 et des SUV qui n'existaient pas précédemment.

Nous devrions commencer cette grande opération de compactage début février 2022.

La Mairie aura en charge de recenser et identifier les propriétaires, trouver l'accord de ces propriétaires pour collecter les épaves et les regrouper sur un site dédié. C'est la Commune qui sera chargée de faire le lien entre la population et FENUA MA. »

Les services municipaux achemineront les véhicules et FENUA MA se chargera de la dépollution des véhicules avant le passage dans la presse, puis de l'exportation en Nouvelle Zélande.

- « Ce qu'on attend de la population, poursuit Benoît LAYRLE, c'est qu'elle se fasse recenser auprès de la Mairie pour avoir un avis favorable pour l'évacuation de l'épave, pour cela il faudra que les propriétaires nettoient leur véhicule, nous ne voulons pas de poubelles à l'intérieur, ni des déchets verts, de boue ou de lianes.

Nous ne demandons pas que ça brille, mais que ça soit propre. Le nombre de véhicules qui seront compactés a été estimé à 500, il y a 6 ans nous en avons traité 400. »

À l'issue de cette visite, le Président de FENUA MA Jules IENFA nous confiait : « C'est à la demande Tavana que nous sommes venus aujourd'hui, et je constate que Commune de Moorea a énormément de projets dans le domaine environnemental, j'aime venir sur le terrain pour me rendre compte de leur faisabilité. Comme je l'ai dit à Tavana, nous pouvons revenir, s'il a besoin de nous, il nous appelle et nous serons là pour accompagner la Commune. »



Le ramassage des épaves par la Mairie est gratuit et le traitement par FENUA MA est pris en charge gratuitement par le Territoire.

Renseignement auprès de la Mairie



**40 55 04 55
40 55 08 35**



Tortues d'Or 2020

En 2020, FENUA MA a exporté, grâce aux efforts de tri des habitants et des entreprises, 6 308 670 kilos de déchets issus des Bacs verts pour être recyclé en Nouvelle-Zélande et en Asie.



ARUE Tortue d'Or en tête avec un taux de captage de 76 %
PUNAAUIA l'Argent et
MAHINA le Bronze.

MOOREA se classe 7e avec un taux de captage des déchets recyclables de 36,1 % soit 89 kg par habitant et par an contre 87 kg en 2019 où la Commune était 5e.

Le 29 octobre dernier a eu lieu la cérémonie de remise des Tortues d'Or pour l'année 2020. Le Président du syndicat FENUA MA, M. Jules IENFA a remis les Tortues d'Or dans la catégorie Commune, il a félicité « toutes ces communes qui ont su garder le rythme des collectes des bacs verts et du verre malgré les périodes compliquées liées au confinement et à la crise sanitaire. Le tri progresse et s'améliore d'année en année pour toutes les communes de notre syndicat ! »



Mise en place en 2007, cette opération consiste à effectuer un don de 1 F pour chaque kilogramme (kg) de déchets recyclables déposés dans les bacs verts.

Les fonds sont reversés à des associations sélectionnées par chaque mairie, œuvrant prioritairement pour les enfants des quartiers prioritaires.

La solidarité commence à la maison !

Pour 2021, FENUA MA a versé au total 6 308 670 xpf dont 4 264 327 xpf répartis entre 36 associations sur les 12 communes adhérentes ; et 2 044 343 xpf attribués à 4 associations choisies par les Entreprises qui déposent leurs déchets recyclables au CRT de Motu Uta

La Commune de Moorea Maiao a récolté 381 845 xpf qui ont été répartis sur 4 associations.

Association TAU PII TAUMATA FEE FA'A TUPU HAU	70 000 xpf
Association TE RIMA RAU TURU	76 845 xpf
LIGUE DE FOOTBALL DE MOOREA	125 000 xpf
Association TAATIRA'A no AIMEHO NUI	110 000 xpf

Lors de cette remise de chèques le 4 novembre dernier, le Président Jules IENFA déclara :

« Les quantités de déchets issus des communes sont restées stables, malgré la crise sanitaire, bravo aux habitants et aux équipes de collecte des déchets pour votre mobilisation permanente ! Les quantités des déchets recyclables des entreprises ont sensiblement baissé pendant cette crise sanitaire, de -20 %. Faitoito à nos entreprises.

Nous sommes confiants, l'année 2021 sera meilleure ! »

Vous voulez vous débarrasser d'une épave ?
Contactez la mairie de Moorea pour vous faire recenser



La nouvelle presse de FENUA MA sera sur Moorea à partir de février 2022

L'enlèvement de l'épave est **GRATUIT**, il est réalisé par les services de la Commune (*). **ATTENTION** pour recevoir un avis favorable de destruction de la part de la Mairie, il faut que le véhicule ne contienne pas de déchets divers (poubelles, végétaux, boue ou lianes). La dépollution ainsi que le compactage du véhicule seront réalisés par les services de FENUA MA, le coût de l'opération est pris en charge par le Pays.

(* Renseignements auprès de la Mairie de Moorea

40 55 04 55 - 40 55 08 35



Les fêtes de fin d'année sont là, l'augmentation de consommation aussi !

Les bornes à verres sont destinées uniquement aux particuliers, les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration doivent déposer leurs bouteilles en verre directement à la déchetterie de Temae.

D'autre part il est important de rappeler que les abords de ces bornes ne doivent pas servir de dépotoir, les cartons ayant servi au transport des bouteilles doivent être remportés et triés dans les bacs verts à domicile ou à la déchetterie de Temae. Trop souvent certains usagers laissent également leurs cartons pleins alors que les bornes ne sont pas saturées, sans parler de divers déchets. Si un contrevenant est pris sur le fait, il risque une forte amende.

TRIIONS!

POUR PRÉSERVER NOTRE FENUA

CARTONS
propres



PAPIERS,
MAGAZINES,
& JOURNAUX



PENSEZ À
COMPACTER
VOS PRODUITS
ET À PLIER
VOS CARTONS
(gain de place)



BOUTEILLES &
FLACONS EN PLASTIQUE
avec leur bouchon

LE TRI DU BAC VERT

DÉCHETS À RINCER
(mais pas à laver !)

DÉCHETS EN VRAC
(pas en sac !)



BOÎTES
MÉTALLIQUES
rincées



CANETTES
ALUMINIUM
rincées

LE VERRE



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
DE LA DÉCHETTERIE DE TEMAE

LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI :

6 h à 11 h et 14 h à 17 h

MARDI, JEUDI ET SAMEDI :

6 h à 11 h



FENUA MA

BP 9636 - 98716 PIRAE - TAHITI - POLYNÉSIE FRANÇAISE
TÉL. : 40 54 34 50 - FAX : 40 54 34 51 - www.fenuama.pf - accueil@fenuama.pf

Flashez
le QR Code
pour trouver tous
les lieux GRATUITS
de dépôt



Médecins de garde sur MOOREA

Week end et jours fériés *		Décembre	Janvier 22	Février	Mars
D ^{re} APPIETTO Audrey	Tel : 40 56 27 07			12 - 13	
D ^{re} BUONAMINI Sabrina	Tel : 40 56 15 55	25 - 26		26 - 27	
D ^r JOUVE Jean-Marc	Tel : 40 56 44 63		29 - 30		
D ^{re} DUTERTRE-GEVOLDE Marie-Paule	Tel : 40 56 18 18 87 23 83 94		1 ^{er} - 02		05 - 06
D ^r BOUCHET Nicolas	Tel : 40 56 47 47	18 - 19		19 - 20	
D ^r GAUDARD Franck	Tel : 40 56 44 63		22 - 23		26 - 27
D ^{re} GALLEZOT-GIRARDEAU Dorothée	Tel : 40 56 32 32		08 - 09		12 - 13
D ^r GOEURIOT Julien	Tel : 40 56 26 19			05 - 06	
D ^{re} GARLING Jessica	Tel : 40 56 30 31		15 - 16		19 - 20

Jours fériés : la garde commence à partir de 06h00 jusqu'à 06h00 le lendemain

Week-end : la garde commence le **samedi** à compter de **12h30** jusqu'au **dimanche** à **06h00**, puis du **dimanche matin** à **06h00** jusqu'au **lundi matin** à **06h00**.

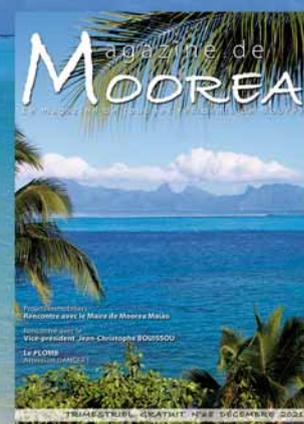
La liste des médecins de garde est consultable sur le site du Conseil de l'Ordre des Médecins <http://www.ordre-medecins-polynesie.com>

Il est mis à jour le jeudi de chaque semaine ou la veille des jours fériés.

Mairie de Moorea	40 55 04 55
Pompiers	18
Caserne de PaoPao	40 56 20 18
Caserne de Nuuroa	40 56 32 70
Police municipale Afareaitu	40 56 36 36
Police municipale Papataoi	40 56 14 10
Gendarmerie	17
Brigade PaoPao	40 55 25 05
Hôpital Afareaitu Urgences	40 56 24 24
SOS Suicide Site : www.sossuicide.pf	40 44 47 67 87 20 25 23
Polynésienne des Eaux Site : www.polynesiennedeseaux.pf	40 55 07 55 87 79 59 82
EDT Site : www.edt.pf	40 55 01 55

Découvrez notre site :
<http://www.magazinedemoorea.com>

Retrouvez les archives du
Magazine de Moorea
à partir du N°44 (décembre 2015)



Kit Fare Tropical



T3

54 m² habitables + Terrasse 18 m²

Séjour – Cuisine – 2 chambres
1 salle de bain – 1 WC

5.200.000 XPF

T4

72 m² habitables + Terrasse 18 m²

Séjour – Cuisine – 3 chambres
1 salle de bain – 2 WC

6.415.000 XPF



T5

74 m² habitables + Terrasse 20 m²

Séjour – Cuisine – 4 chambres
1 salle de bain – 2 WC

6.632.000 XPF



* Fare en bois vendu en kit, montage et transport non inclus. Le Kit Fare Tropical n'est pas un Fare OPH subventionné.

- ✓ Pour les particuliers, les professionnels et les institutions
- ✓ Sans conditions de revenus
- ✓ Montage en 1 mois
- ✓ Structure para-cyclonique
- ✓ Cahier de montage certifié SOCOTEC
- ✓ Plans pour votre demande de permis de construire fournis



40 46 36 36



commercial@oph.pf



Kit Fare Tropical by OPH



www.oph.pf

ÉCLAIREZ VOS FARE

PLAFONNIER 3 SPOTS
BASIC gris GU10
Ref. 7131419



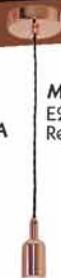
PLAFONNIER 3 SPOTS
BASIC blanc GU10
Ref. 7131418



MONTURE COLAMA
E27 60W blanc
Ref. 71310A2



MONTURE COLAMA
E27 60W cuivre
Ref. 71310A4



SUSPENSION BYRON
E27 D37 metal noir
Ref. 7142502



SUSPENSION BYRON
E27 D37 metal cuivre
Ref. 7142501



AMPOULE LED BT 180
DECO E27 60W 800LM
Ref. 7130009



REGLETTE 4 SPOTS
Blanc GU10
Ref. 7131414



SPOT À PATERE
Basic noir GU10
Ref. 7131422



SPOT À PATERE
Basic blanc GU10
Ref. 7131420



SPOT À PATERE
Basic gris GU10
Ref. 7131421



LES ENCASTRÉS



SPOT ENCASTRE
LED rond fixe D22 Blanc
Ref. 7131092



SPOT ENCASTRE SDB
LED KILIA FIX 3000K IP65
Ref. 7131090



SPOT ENCASTRE BANG
LED GU10 FIXE 27000K
Ref. 7131078



SPOT ENCASTRE CLANE
LED GU10 ROND 27000K
orientable
Ref. 7131038

SPOT ENCASTRE CLANE
LED GU10 ROND 4000K
orientable
Ref. 7131039



APPLIQUE EXTERIEURE
LED 4000K
Ref. 5024003



APPLIQUE EXTERIEURE
LED 4000K en potelet
Ref. 5024009



APPLIQUE EXTERIEURE
LED 4000K en borne
Ref. 5024008



APPLIQUE EXTERIEURE
LED 1000LM 4000K
Ref. 5024001

OUVERT EN JOURNÉE CONTINUE

lundi au vendredi : 7h - 17h30
le samedi : 8h - 16h
et les jours fériés : 8h - 12h



Tél. : 40 55 05 50 - Fax : 40 56 14 26

Polymat Moorea e-mail : polymatmoorea@polymat.pf